

émile

LE MAGAZINE DES SCIENCES PO

NOSTALGIE

C'ÉTAIT MIEUX
AVANT ?

Enquête sur
une obsession
collective



N° 33 / ÉTÉ 2025

Illustration: Thomas Arrivé

Prints-0205-2025

Un ouvrage pour
comprendre l'épisode
électoral inédit de 2024
et éclairer la crise
politique majeure qui
se prolonge encore
aujourd'hui



Ouvrage dirigé par **Bruno Cautrès**,
chercheur au Cevipof et **Anne Muxel**,
directrice de recherche émérite au CNRS
et directrice déléguée du Cevipof



24 spécialistes des comportements
électoraux et des institutions s'appuient sur
un ensemble inédit de données électorales
et de cartes pour décrypter cette période
particulière de la vie politique française.



Livre 340p.
25,00 €

Disponible en librairie ou sur www.pug.fr

PUG

éditorial

Par **Pascal Perrineau**

Président de Sciences Po Alumni (promo 74)

Chères et chers Alumni,



Après trois mandats à votre service et fort de votre confiance constamment renouvelée, le moment est venu de laisser la place à une nouvelle génération. L'histoire s'accélère parfois, bousculant les certitudes. L'élection, au premier tour, de Kirsty Coventry à la présidence du Comité international olympique (CIO) en mars 2025 en Grèce, en est une preuve intéressante : pour la première fois, une femme politique africaine, championne olympique de natation, prend la tête du sport mondial. Ce triple symbole – genre, continent, parcours – dépasse la simple alternance institutionnelle et rappelle que l'olympisme reste un laboratoire d'avenir. Soutenue par Thomas Bach, président de l'institution depuis 2013, Kirsty Coventry incarne une nouvelle génération de dirigeants, ouverte sur le monde et engagée, capable de concilier héritage et adaptation aux défis contemporains.

« Nous devons être attentifs à encourager celles et ceux qui, parmi nous, ont des expériences internationales, un engagement professionnel où s'est épanouie la capacité à fédérer et à innover et incarnent une nouvelle génération. »

Ce passage de témoin peut inspirer d'autres institutions. À l'heure de renouveler la présidence de Sciences Po Alumni ainsi que notre conseil, il ne s'agit pas de rompre avec le passé, mais d'oser l'avenir.

C'est pourquoi, dans le processus électoral qui s'ouvre et qui verra la mise en place d'un nouveau conseil d'administration et d'une nouvelle présidence, élus en septembre prochain, nous devons être attentifs à encourager celles et ceux qui, parmi nous, ont des expériences internationales, un engagement professionnel où s'est épanouie la capacité à fédérer et à innover et incarnent une nouvelle génération ouverte,

exigeante et résolument tournée vers l'avenir. Bien sûr, un des caps décisifs à maintenir et à amplifier sera de permettre à notre association de surmonter les crises qui ont affecté Sciences Po au cours des dernières années, d'incarner l'attachement aux valeurs fondatrices de notre *alma mater* et de poursuivre et développer l'excellente relation nouée avec le directeur de Sciences Po, Luis Vassy, qui a remis notre institution sur les rails de l'excellence et du pluralisme.

Passez un bel été et retrouvons-nous en septembre prochain pour faire un bilan et envisager ensemble l'avenir du réseau d'anciens de Sciences Po que nous constituons, qui a certes connu des secousses, mais dont nous restons très fiers. ■



SciencesPo

TAXE D'APPRENTISSAGE : CHOISISSEZ SCIENCES PO

Choisir Sciences Po c'est :

- Soutenir notre ambition d'excellence et d'attractivité
- Contribuer à former les étudiants aux enjeux de demain
- Accompagner des étudiants incarnant la diversité sociale et très internationaux

Retrouvez Sciences Po (IEP de Paris) sur Soltéa

avec les n° de siret : **78430824900019**
et n° d'UAI : **0752183R**.

➔ Première période de fléchage :
du 26 mai au 27 juin

➔ Deuxième période de fléchage :
du 14 juillet au 24 octobre



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Catherine Blanc - catherine.blanc@sciencespo.fr

Éditorial 3

Comprendre



Les clés pour décrypter l'actualité et la marche du monde

POLITIQUE

David Lisnard : « Il faut rendre le pouvoir d'agir aux élus locaux »

Fin de vie : l'itinéraire législatif se poursuit. Échanges avec Virginie Tournay

État des lieux : quel poids pour les syndicats ?

Jérôme Durain : une loi contre le narcotrafic

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Europe de la Défense et brutalisation des relations

internationales. Entretien avec Tristan Aureau

Emmanuel Lenain : « La relation France-Brésil dépasse les frontières diplomatiques »

L'ŒIL DU CHERCHEUR

Élise Massicard – En Turquie, quel avenir, entre mobilisations et répression ?

ILS FONT L'ACTU

Aux États-Unis, Jacob Helberg, l'ancien démocrate qui entre au gouvernement

UN CHIFFRE À LA LOUPE

10,5 l d'alcool : les nouvelles habitudes de consommation, par Daniel Benamouzig

MÉMOIRE VIVE

150 ans de Sciences Po Alumni : l'histoire en dates

LITTÉRATURE ET CINÉMA

Jean-Michel Frodon : « Le cinéma permet de penser le monde et sa propre vie »

Émilie Desvaux, prix littéraire des Sciences Po 2025

LES ALUMNI PUBLIENT

Analyser



Prendre le temps d'approfondir des sujets de société

DOSSIER NOSTALGIE-C'ÉTAIT MIEUX AVANT ? ENQUÊTE SUR UNE OBSESSION COLLECTIVE

La nostalgie comme argument politique : moteur salubre ou motif passéiste ?

Quand le progrès nous rend nostalgiques

Rétro-marketing : le business du souvenir

Un objet nommé désuet : la résurgence des objets anciens

80's et 90's : nos plus belles années ?

R5 : et le passé inspira le futur de Renault. Échanges avec Paula Fabregat-Andreu

Quand la jeunesse rêve d'un passé qu'elle n'a pas connu

Le passé, futur du divertissement ?

La nostalgie dans la fiction

Cécile Boyer-Runge réédite des classiques de la littérature française

Que gardons-nous de notre enfance ?

Mal du pays : aux sources de la nostalgie

Le mythe du Japon « entre tradition et modernité »

Qu'est-ce que le syndrome de la cabane ?

Agir



Partager la vitalité de l'engagement des SciencesPo

UNE VIE D'ARTISTE

Raphaël Sarlin-Joly : l'art en éruption

ENTREPRENEURS

Univia : le Netflix des études à l'étranger

La Junior Consulting de Sciences Po, entre association d'étudiants et cabinet de conseil

CES ALUMNI QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE

Sur la piste de Louis-René des Forêts

GRAND ÉCRIT Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traités négrières*

JEUX D'ÉTÉ

LA MINUTE MANAGEMENT Salariés sur les réseaux : risques ou opportunités ?

EN VUE Focus sur les parcours de sept Alumni

Carnet 92

Billet d'humeur 94

SciencesPo

EXECUTIVE EDUCATION

Avez-vous pensé à *Sciences Po* pour votre prochaine formation professionnelle ou celle de vos équipes ?

*Éclairées par les sciences humaines et sociales,
nos formations donnent les clés de compréhension
stratégiques et renforcent les compétences
des professionnels et des organisations
des secteurs privé et public.*

Découvrez plus de 120 programmes en

Management

Affaires publiques

Gouvernance

Leadership

Innovation et

Transformations

Retrouvez-nous sur www.sciencespo.fr/executive-education.fr

Comprendre

20

Ils font l'actu

Jacob Helberg, l'ancien démocrate nommé par Trump au gouvernement



© Mobeikn

8 POLITIQUE

David Lisnard : « Il faut rendre le pouvoir d'agir aux élus locaux »

Fin de vie : l'itinéraire législatif se poursuit.
Échanges avec Virginie Tournay

État des lieux : quel poids pour les syndicats ?

Jérôme Durain : une loi contre le narcotrafic

14 ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Europe de la défense et brutalisation des rapports internationaux.

Entretien avec Tristan Aureau

Emmanuel Lenain : « La relation France-Brésil dépasse les frontières diplomatiques »

Focus sur les activités de la section Brésil de Sciences Po Alumni

18 L'ŒIL DU CHERCHEUR

Élise Massicard – En Turquie, quel avenir, entre mobilisations et répression ?

22 UN CHIFFRE A LA LOUPE

10,5 l d'alcool pur par an et par personne
Les nouvelles habitudes de consommation
Par Daniel Benamouzig

24 MÉMOIRE VIVE

150 ans de Sciences Po Alumni : l'histoire en dates

26 CAUSERIE CINÉMA

Jean-Michel Frodon : « Le cinéma permet de penser le monde et sa propre vie »

28 AU FIL DES PAGES

Émilie Desvaux, prix littéraire des Sciences Po 2025
Les Alumni publient

David Lisnard

«Il faut rendre le pouvoir d'agir aux élus locaux»

Président de l'Association des maires de France (AMF) et maire de Cannes, **David Lisnard** revient, à l'approche des municipales de 2026, sur les avancées obtenues, les obstacles persistants, l'urgence de revaloriser le mandat local et ses convictions pour une démocratie plus efficiente, au plus près des citoyens.

Propos recueillis par **BERNARD EL GHOUL** (promo 99)

Vous avez mis l'accent sur la « crise de l'exécution publique » et la nécessité de redonner aux maires des marges de manœuvre. Qu'avez-vous obtenu et que reste-t-il à obtenir, notamment auprès de l'État ?

Dans nos communes et aussi au sein de l'AMF, nous agissons tous les jours pour lever les freins à notre action, contre l'émiettement des compétences entre opérateurs, qui dilue les responsabilités, contre les ponctions budgétaires qui visent à ralentir l'investissement local, contre les injonctions contradictoires entre agences de l'État et contre les normes et la bureaucratie qui entravent notre action.

Le problème est bien l'inexécution des choses : voir l'effondrement du niveau scolaire, constater l'incapacité d'emprisonner vos agresseurs, alors qu'on dépense plus d'argent qu'ailleurs et plus d'argent qu'avant. Et pourtant, sur des fondamentaux, on s'effondre.

Donc oui, nous sommes dans une crise de l'exécution publique et de la bonne utilisation de l'argent du contribuable. Cette crise, c'est une crise de la démocratie, car elle conduit à faire pen-

ser que la démocratie est impuissante et qu'elle nous protège moins. En plus, on ouvre la voie à tous les extrêmes, à tous les dictateurs.

Dans une société où le rythme de vie s'accélère, où le pouvoir d'achat s'effrite, avec des habitants de plus en plus exigeants et dont certains se sentent oubliés des politiques publiques, les maires sont porteurs de solutions pragmatiques, innovantes et économes. Sans notre action, la « crise de l'exécution publique » se transforme en crise civique.

Il faut donc rendre le pouvoir d'agir aux élus locaux. L'AMF a obtenu des avancées ces dernières années, permettant par exemple de retrouver de la liberté locale en matière d'implantation d'installations d'énergies renouvelables, d'assouplissement du Zéro artificialisation nette (ZAN) qui pèse sur la disponibilité du foncier, sur le transfert de certaines compétences rendu non obligatoire comme avec l'eau et l'assainissement, en faveur de certains dispositifs fiscaux qui soutiennent le développement local comme les zones de revitalisation rurale ou encore des moyens concrets pour la reconstruction de Mayotte.

Pour autant, nous ne ferons pas l'économie d'une réelle réforme pour la liberté locale. L'AMF propose un nouvel acte de décentralisation fondé sur la subsidiarité ascendante, dans lequel l'échelon le plus proche du citoyen serait par principe le premier à pouvoir décider et agir. Cela implique trois choses : un pouvoir décisionnel des maires sur tout ce qui affecte leur commune – services hospitaliers, ouverture et fermetures de classes, logement, gestion de l'eau, etc. –, un pouvoir réglementaire pour mettre en œuvre des lois qui se cantonneraient à définir de grands objectifs ou de grandes dispositions d'ordre public et une autonomie financière et fiscale.

Or malgré les annonces du gouvernement sur la simplification, la multiplication des « comités d'alerte », « conférences » et « Roquelaure », l'exécutif continue d'imposer de nouveaux coûts et des contraintes. Supprimer des normes doit devenir prioritaire. Voilà ce qu'il nous reste à obtenir dans l'immédiat.

L'AMF a lancé en avril sa campagne « Municipales 2026 : engagez-vous ! » Comment inciter les citoyens à se réengager localement ?

S'agissant des prochaines élections municipales, l'AMF a mené une étude avec le Cevipof de SciencesPo, qui démontre aussi qu'il ne devrait pas y avoir de rupture dans l'engagement municipal. Mais la démocratie est précieuse et fragile : il faut l'entretenir et ne pas attendre de la perdre pour en apprécier la valeur.

Tout l'enjeu de notre campagne est de mettre en avant l'utilité de l'engagement dans la vie municipale. De montrer qu'il est concret et qu'il permet d'améliorer le cadre de vie autour de nous en matière de propreté, de sécurité, de vie économique, d'éducation, de biodiversité, d'esthétique des lieux aussi.

L'engagement des citoyens permet à chacun de participer activement à la vie de la cité, de faire entendre sa voix et de contribuer à la prise de décisions qui façonnent notre quotidien. S'engager, c'est aussi défendre des valeurs, proposer des idées et œuvrer pour les autres.

C'est grâce à cet engagement que nos communes peuvent évoluer, innover et répondre aux besoins de leurs habitants et que notre démocratie est reviv-



© Arnaud Février pour l'AMF

talisée. C'est tout l'objet de la campagne que nous avons lancée, un an avant les élections municipales.

Face aux 2400 démissions et 57000 sièges vacants depuis 2020, quelles mesures proposez-vous pour améliorer les conditions d'exercice du mandat ?

La première cause de démission des élus réside dans l'entrave à l'exercice du mandat et les difficultés à faire aboutir les projets comme le révèle l'enquête publiée par l'AMF avec le Cevipof, en novembre 2023. Cela nous ramène à votre première question et l'importance de libérer l'action des élus locaux, qui sont pour 80% d'entre eux, je le rappelle, des bénévoles.

Il y a trois ans, l'AMF a formulé des propositions qui ont été en grande partie intégrées dans une proposition de loi toujours en cours d'examen par le Parlement. Nous demandons que ce texte puisse être promulgué, ainsi que les décrets qui en découleront, avant les élections municipales de 2026.

Parmi ces propositions figurent des mesures pour mieux concilier le man-

dat avec une activité professionnelle ou étudiante (autorisations d'absence, crédits d'heure, remboursement frais de déplacement...) pour ne pas pénaliser les droits sociaux des élus (retraite, congé maternité, arrêt maladie) ou encore faciliter l'accès à la formation.

Tel que le texte est actuellement rédigé, aucune mesure ne vient revaloriser les indemnités de fonction, ce que nous regrettons. Les maires devraient être indemnisés à hauteur d'un cadre des collectivités.

Enfin, l'accroissement des atteintes aux élus (+45% depuis 2022) est une autre source de préoccupation. L'AMF a été la première à alerter et nous avons mis en place des dispositifs d'urgence avec une équipe dédiée pour accompagner juridiquement les élus, un partenariat avec France Victimes pour apporter un soutien psychologique aux élus locaux qui en font la demande et des formations à la gestion du conflit. Plus de 27 000 élus ont déjà été formés.

L'AMF a aussi obtenu un renforcement des sanctions envers les auteurs d'agression visant les élus par la loi du 22 mars 2024. Il faut aller plus loin, notamment en renforçant le suivi des enquêtes et en allongeant les délais de prescription sur les réseaux sociaux.

Pour les élections de 2026, quelles sont les priorités de l'AMF ? Quels sont les grands chantiers prioritaires sur le moyen terme pour les communes ?

Chaque maire et chaque candidat définit librement ses priorités dans sa commune, il n'appartient pas à l'AMF de se prononcer.

En revanche, en matière de politique nationale, la priorité doit être le rétablissement des comptes publics, en s'attaquant à ses causes profondes, sans faire porter la responsabilité aux autres, à commencer par les collectivités locales.

Je rappelle que les collectivités respectent la règle d'or, c'est-à-dire qu'elles doivent voter un budget à l'équilibre. Cela alors même que les impôts locaux supprimés n'ont pas été compensés à l'euro près. Il manque un milliard d'euros de compensation pour la taxe d'habitation et 765 millions d'euros par an sur la CVAE [Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, NDLR].

Par ailleurs, elles ne peuvent emprunter que pour de l'investissement. Et depuis 30 ans, la dette des collectivités a légèrement baissé, elle représente 8,9% du PIB, quand celle de l'État a augmenté de 135%. Or si l'on compare avec nos voisins européens, la dépense totale des collectivités représente en cumulé 11% du PIB contre une moyenne européenne de 17,9% ! Sur le total de la dépense publique cette fois-ci, la part des collectivités ne représente que 19% en France, contre une moyenne européenne de 34%.

On peut d'ailleurs constater que très souvent, plus la part des dépenses des pouvoirs publics locaux est importante dans le total de la dépense publique, moins cette dernière est élevée par rapport à la richesse du pays. La dépense locale est en effet souvent plus efficace, plus ciblée, moins consommatrice de bureaucratie. Les pays décentralisés ont une bien meilleure situation financière publique globale.

Une autre priorité pour les communes est le rétablissement par l'État de la sécurité, qui est sa compétence première. Les maires y contribuent en recrutant, quand ils le peuvent, des policiers municipaux, mais ceux-ci ne peuvent se substituer aux forces nationales.

Président de l'AMF, maire de Cannes et figure montante de la droite, comment conciliez-vous ces responsabilités avec vos aspirations pour 2027 et le projet national de Nouvelle Énergie ?

C'est une grande chance que de pouvoir représenter depuis quatre ans les maires de France et de diriger depuis plus de 10 ans ma commune de Cannes.

Je suis également père de famille et tous ces engagements vont dans le même sens : vouloir le meilleur pour l'avenir de mes enfants en France.

Notre pays a des atouts formidables, au XXIe siècle, par sa géographie et sa ruralité moderne, par sa créativité qui est indispensable à l'heure de l'IA, par la qualité de ses scientifiques.

Ma motivation est simple : défendre les idées que je crois bonnes pour le pays pour porter une nouvelle espérance scientifique, démographique, éducative et culturelle. ■

« C'est grâce à l'engagement citoyen que nos communes peuvent évoluer, innover et répondre aux besoins des habitants. La démocratie s'en trouve revitalisée. »

Fin de vie L'itinéraire législatif se poursuit

Adoptée en première lecture en mai 2025, la proposition de loi sur l'aide à mourir poursuit un parcours entamé il y a plus de 20 ans avec la loi Leonetti. Au-delà des clivages partisans, ce texte soulève de nombreux enjeux. **Virginie Tournay**, directrice de recherche au CNRS, les décrypte pour *Émile*.

Propos recueillis par **ALESSANDRA MARTINEZ**

Quels enseignements tirez-vous du positionnement des différents groupes parlementaires sur ce texte ?

On constate que les thèmes bioéthiques ne se superposent pas toujours aux clivages partisans. Des positionnements minoritaires s'expriment dans les groupes parlementaires, ils résultent de fractures internes au sein des partis. Les divergences peuvent aussi se traduire par une faible participation... Les questions de fin de vie vont au-delà de l'opposition classique entre une vision progressiste des droits individuels et une posture plus traditionaliste de la famille. Cela touche l'intime et la liberté de conscience. Ainsi, des députés de droite ont soutenu l'aide active à mourir, tandis que certains, à gauche, y sont restés opposés. Des parlementaires macronistes ont exprimé des réserves sur le fond de

la proposition et sur la sémantique d'une « aide à mourir ». Les lignes sont bien plus brouillées qu'elles ne l'ont été dans les débats autour de la PMA ou du mariage pour tous. Quand le sujet touche à la vie humaine dans sa dimension biologique et existentielle (fin de vie, embryon, clonage, IVG), le vote parlementaire a tendance à refléter une démarche personnelle. Mais plus le thème bioéthique s'éloigne de la matière vivante pour aller vers des sujets sociétaux, plus le vote devient stratégique, avec une discipline attendue des groupes parlementaires.

Quels ont été les arguments, à l'Assemblée nationale, des opposants à la proposition de loi ?

La question de la fin de vie présente la particularité de faire émerger deux grands types d'opposition. La première renvoie aux différentes manières d'appréhender les fondements de l'humanité. Sont exprimés les refus classiques de mettre en cause la valeur sacrée de la vie. Cet angle d'attaque se retrouve chez les adversaires de l'IVG ou de l'utilisation des cellules embryonnaires à des fins de recherche. Sur l'aide active à mourir, il rediscute le périmètre d'intervention du soignant, lequel considère qu'il n'a pas à donner la mort. Le second renvoie à la particularité du thème même de la fin de vie en tant qu'objet de démocratie procédurale. C'est le risque de la pente glissante qui est régulièrement avancé – soit la loi ferait peser sur les malades le sentiment d'être un fardeau et de devoir choisir la mort, soit le risque de banalisation de l'acte (entremêlement de l'aide à mourir avec les soins palliatifs) et d'élargissement à des catégories limites (mineurs, pathologies psychiatriques).

Vingt ans après la loi Leonetti, ce vote marque-t-il une évolution durable des questions bioéthiques dans le débat public ?

Il est surprenant de constater que les avancées législatives sur la fin de vie ont pour point de départ des cas limites pour lesquels la mise en place de ces nouveaux cadres n'a pas apporté de réponses. Il s'agit notamment des maladies neurodégénératives comme la maladie de Charcot (l'affaire Anne Bert, en 2016) et des patients qui présentent des états sévères d'altération de la conscience (affaires Humbert en 2005 et Lambert en 2013), qui se situent à la lisière du handicap lourd et de l'inactivité cérébrale. Aujourd'hui, la connaissance publique de tels cas est grandement améliorée, mais leur suivi médical pose toujours des difficultés avec le risque de controverses irréductibles à un niveau légal. En outre, le débat technique sur la fin de vie a été épuisé lors de la précédente mandature, qui avait trouvé un compromis au moment de la dissolution de l'Assemblée nationale, notamment le remplacement du critère de « pronostic vital engagé à court ou moyen terme », par « en phase terminale ou avancée ». L'aggravation objectivable de l'état de santé est prise en compte, mais la durée de vie restante de la phase terminale n'est plus un facteur limitant. Ce qui permet d'élargir ce recours à des pathologies, notamment neurodégénératives, dont la durée n'est pas toujours prévisible. Malgré la fin brutale de l'examen du projet de loi sur l'accompagnement des malades et de la fin de vie, avec la dernière séance publique, en juin 2024, la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir est revenue en force. Elle a été adoptée en première lec-



© D.R.

ture le 27 mai 2025, avec les modifications votées par l'Assemblée nationale avant sa dissolution.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher l'adoption du texte par le Sénat ?

Le Sénat est traditionnellement plus réservé que l'Assemblée nationale sur le suicide assisté et l'euthanasie. Lors de la précédente mandature, il était plutôt favorable à une application renforcée des soins palliatifs et de la loi Claeys-Leonetti, déjà en vigueur. On peut s'attendre à ce qu'il remette en question les conditions d'accès, en particulier la notion subjective de « phase avancée », qui intègre l'im-

possibilité concrète de définir avec une certitude suffisante un pronostic temporel individuel.

Ce débat relance la question de la démocratie participative : selon vous, aurait-il été légitime d'organiser un référendum sur l'aide à mourir ?

Le pouls de l'opinion publique sur ces questions est régulièrement mesuré. La Convention citoyenne sur la fin de vie comprenant près de 200 citoyens s'était prononcée en avril 2023 pour ouvrir l'aide active à mourir, incluant le suicide assisté et l'euthanasie, sous conditions strictes. Pour autant, un accord strict sur les valeurs

est impossible. Sur des sujets qui relèvent avant tout de la démocratie procédurale, les conditions d'une pacification politique sur le long terme ne passent pas par la recherche d'une concorde morale, mais plutôt par la nécessité de préserver l'égalité en droit, c'est-à-dire de garantir aux citoyens les mêmes conditions d'ouverture et de protection par des procédures rigoureuses d'accès à ces recours d'exception. Cela étant, l'Histoire montre aussi que l'excès de consultation des citoyens n'est pas un gage de progrès social. Souvenons-nous, en janvier 1981, 63% des Français sont encore favorables à la peine de mort, six mois avant son abolition... ■

Quel poids pour les syndicats ?

Malgré un léger mieux, le nombre de syndiqués français est le plus faible de toute l'Europe. Un état de fait multifactoriel qui trouve sa source dans les rivalités entre les organisations et le rôle très interventionniste de l'État.

Par ISMAËL EL BOU-COTTEREAU (promo 25)

C'EST PRESQUE UNE PHOTO DE FAMILLE. NOUS SOMMES EN JANVIER 2023, LA CGT DE PHILIPPE MARTINEZ ET LA CFDT DE LAURENT BERGER DÉFILENT ENSEMBLE DANS LES RUES DE PARIS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES.

Derrière la banderole, les deux anciens leaders des principaux syndicats échangent des regards complices devant les caméras. « *La lutte de miel* », titre alors *Libération*. Fini les procès en soumission au patronat ou en sectarisme pavlovien, les divergences sur les réformes du Code du travail sous Hollande et Macron. Cet hiver-là, le cinquantenaire réformiste et le moustachu contestataire ont mis entre parenthèses leurs désaccords pour s'opposer au recul de l'âge légal.

S'ils n'ont pas eu gain de cause – la réforme est passée via le 49.3 –, ils se sont attachés à montrer l'image d'un camp syndical plus uni, sans renier leur sensibilité respective. Une démarche que tentent de poursuivre leurs successeuses, Sophie Binet (CGT) et Marylise Léon (CFDT). Autre motif de satisfaction : après la séquence des retraites, les centrales ont enregistré une hausse de leurs effectifs (60 000 nouveaux adhérents pour la CGT et 89 000 pour la CFDT). Peut-on en conclure que le syndicalisme s'est durablement renforcé ?

Échec du conclave sur les retraites

« *Ce rebond doit être nuancé* », prévient Maxime Quijoux, sociologue spécialiste du syndicalisme. « *Cela concerne certains territoires ou secteurs spécifiques, mais ne se traduit pas nécessairement par une augmentation nette des effectifs. On observe en effet un phénomène de "panier percé" : les organisations syndicales gagnent des adhérents, mais en perdent souvent autant. On assiste à une forme de redynamisation, mais une reprise durable doit être confirmée. En termes de rapport de force, les syndicats n'ont pas véritablement*

renforcé leur position vis-à-vis du pouvoir exécutif, comme le montre l'échec du conclave sur les retraites. »

Cette concertation, mise en musique par Matignon, n'a en effet pas permis de revenir sur l'âge légal, sujet verrouillé. Certains ont claqué la porte, dénonçant un simulacre de débat. De quoi interroger l'avenir des syndicats et leurs difficultés à peser sur les orientations politiques.

Premier constat : seulement un salarié sur 10 est syndiqué en France. Le taux chute à 8% dans le privé et à 5% dans les entreprises de moins de 50 salariés. Seul le secteur public tire son épingle du jeu, avec un taux de 18%. Des chiffres particulièrement faibles si on les compare à ceux de nos voisins européens : plus de 50% des salariés sont syndiqués dans les pays nordiques, 25% au Royaume-Uni.

Le taux de participation aux dernières élections syndicales s'élève à 36,5%, en baisse par rapport aux 10 dernières années. Les causes de ce faible enracinement syndical sont connues : désindustrialisation, disparition des bastions ouvriers, développement massif de la sous-traitance, atomisation des formes de solidarité collective... « *L'entreprise s'est ouverte à une multitude d'intervenants. C'est devenu un palais des courants d'air. Toute une partie du salariat échappe à l'influence syndicale* », souligne Jean-Marie Pernot, politologue et chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires).

La liberté d'adhésion, à double tranchant

Les politiques étatiques sont elles aussi sur le banc des accusés. « *L'État a progressivement assigné aux organisations syndicales un rôle d'accompagnement des réorganisations d'entreprise et des politiques managériales, déplore Maxime Quijoux. Il y a une discrimination syndicale forte : dans de nombreux secteurs précaires, les directions n'hésitent plus à licencier des syndicalistes, sans crainte de sanc*

Des sujets transversaux – souffrance au travail, écologie, égalité femmes-hommes – pourraient ouvrir la voie à des actions communes.

→ tions. *L'État ne joue plus son rôle de garant des droits syndicaux. Les inspecteurs du travail sont débordés, et la crise de vocation dans cette fonction aggrave encore la situation.* » Plus récemment, la réforme du Code du travail portée par le gouvernement Philippe II (entre juin 2017 et juillet 2020) a été accusée d'affaiblir les organes de représentation syndicale. À l'étranger, d'autres modèles plus incitatifs existent. En Belgique ou en Suède, l'adhésion à un syndicat est conditionnée à l'accès à certaines prestations sociales. Au Canada, une cotisation est obligatoire, même sans adhésion formelle. En France, cette idée reste largement rejetée, y compris parmi les syndicats eux-mêmes, qui tiennent à la liberté d'adhésion.

Dès lors, que faire? Jean-Marie Pernot appelle les syndicats à engager une réflexion de fond sur la question du rapport au travail. *«Ils peuvent unir et intéresser les gens grâce à ce sujet, qui englobe les précaires, les cadres, les jeunes, les femmes à temps partiel, touchés par une dégradation des conditions de travail.»* Cela permettrait de renforcer les liens avec les représentants syndicaux et de ne plus se tourner vers eux uniquement en cas de suppression de poste ou de réorganisation interne. Autre piste: agir aussi hors de l'entreprise, en intensifiant la présence au sein des bourses du travail, pour s'adresser à ceux qui sont exclus du salariat classique. *«Pour sortir de l'isolement, certains syndicats réfléchissent à des formes d'organisation plus territorialisées, explique Maxime Quijoux. La CGT, par exemple, travaille sur la mise en place de syndicats départementaux. Dans une note pour le think tank Intérêt général, nous proposons de créer un mandat d'organisateur syndicaux, chargés de couvrir des territoires, d'aller à la rencontre des entreprises, notamment dans les secteurs précaires.»* Des sujets transversaux – souffrance au travail, écologie, égalité femmes-hommes – pourraient ouvrir la voie à des actions communes. Encore faut-il que la logique unitaire entre syndicats se matérialise concrètement, au-delà des affichages médiatiques. *«Le champ syndical fonctionne parfois comme un univers de clubs de football: on préfère se différencier plutôt que chercher des ponts»,* constate Maxime Quijoux. Un diagnostic que confirme Élodie (le prénom a été changé), professeure et syndicaliste à la CFDT: *«Au sein de mon lycée, les deux principaux responsables syndicaux ne peuvent pas se saquer. Il y a donc peu d'unité dans les actions. C'est quelque chose que je déplore. Cela peut donner une mauvaise image, alors que les syndicats sont souvent une aide précieuse pour faire valoir nos droits.»*

Autant de défis qui rappellent l'importance du syndicalisme, malgré son affaiblissement. Dans *Une autre voie est possible* (Flammarion, 2018), les chercheurs Dominique Méda, Éric Heyer et Pascal Lokiec rappellent les résultats d'une enquête européenne dirigée par le sociologue Duncan Gallie concluant que le bien-être au travail est plus élevé dans les pays nordiques. Une seule variable explicative se dégage avec constance: le taux d'adhésion à un syndicat. ■



© Sénat

Jérôme Durain

Une loi contre le narcotrafic

Une commission d'enquête du Sénat a mis en évidence l'ampleur du trafic, qui ne se cantonne plus à certains quartiers marseillais. La loi votée dans la foulée donne plus de moyens aux enquêteurs et à l'administration, et renforce la protection des personnes menacées.

Propos recueillis par THOMAS ARRIVÉ

Quelle a été la chronologie de votre travail sur le narcotrafic ?

Entre 2022 et 2023, une série de « narco-homicides » a fait près de 80 morts à Marseille. Une commission d'enquête a été mise en place au Sénat. Elle a travaillé depuis le mois d'octobre 2023 jusqu'au 14 mai 2024. Nous avons auditionné 200 personnes, réalisé sept déplacements sur le territoire national ainsi qu'à Anvers. Nos travaux ont suscité un grand intérêt, ils ont été très suivis sur les réseaux sociaux. À l'arrivée, nous avons produit un rapport qui a été adopté à l'unanimité. C'était une commission

MARYLISE LÉON ET
SOPHIE BINET LORS D'UNE
MANIFESTATION PARISIENNE.

© D. R.

transpartisane: j'en étais le président – j'appartiens au Parti socialiste – et le rapporteur en était Étienne Blanc – qui appartient aux républicains. Nous avons fait une proposition de loi en juillet 2024. Nous en avons parlé avec les gouvernements successifs, qui ont souscrit à l'idée de combattre le narcotrafic par le vecteur législatif. Pour une question qui relève ordinairement du domaine régalién, c'est plutôt une originalité. Je dirais « une originalité heureuse » par les temps qui courent où les occasions sont rares de voir réussir les initiatives transpartisanes, tout comme la coopération entre le Parlement et l'exécutif. La loi a été examinée à l'Assemblée nationale les 28 et 29 avril et adoptée à une large majorité.

Quelles étaient les conclusions de votre enquête ?

Avant nos travaux, le regard porté sur le narcotrafic sous-estimait l'ampleur du phénomène: c'était une simple préoccupation de quelques maires et quelques services, une activité limitée à certaines zones urbaines, un problème en périphérie de la vie sociale. Nous avons démontré que cette activité avait au contraire une emprise sur des espaces entiers (avec des checkpoints, des couvre-feux) et qu'elle ne concernait pas seulement Marseille: elle avait une prévalence sur tout le territoire national. Je rentre du Vaucluse: le narcotrafic mine des sous-préfectures, des villages, n'importe où en France. Ce trafic est source de corruption, avec l'appât du gain, bien sûr, mais également à cause de la peur qu'il inspire à certains individus, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, s'ils ne collaborent pas. Grâce à notre enquête, le regard porté sur le problème a vraiment changé d'échelle.

Quel est l'ennemi en face ? Y a-t-il un seul réseau unifié ? Est-il

« Nous avons voulu réagir à l'asymétrie qui existait entre les criminels et l'État. Nous pouvons espérer désormais lutter à armes égales, notamment sur l'aspect numérique. »

français ou international ? Porte-t-il seulement sur la drogue ou s'étend-il à d'autres activités illégales ?

La drogue n'est pas la seule activité, mais c'est la matrice. Viennent ensuite la traite d'êtres humains, l'extorsion, les homicides... On n'est pas en face d'une mafia unique, plutôt de réseaux: disons une centaine de familles, avec 250 000 personnes qui vivent du trafic en France. Il y a bien sûr une dimension internationale, avec des spécialisations. D'une manière générale, des professions bien distinctes œuvrent: des chimistes, des financiers, des tueurs... C'est d'une grande efficacité: l'acheminement, etc., tout fonctionne. Le point faible, finalement, c'est l'aspect « règlements de comptes ».

En comparaison, la consommation provoque peu de morts. Ce sont ces règlements de comptes, ces gestes criminels, avec le phénomène des *baby killers*, qui accélère la prise de conscience du problème aux yeux de tous.

Que contient la loi adoptée le 29 avril ?

Déjà, elle permet d'ouvrir les yeux, de faire preuve d'une certaine lucidité par rapport à la gravité de la menace. Ensuite, elle fait de la lutte contre le narcotrafic une politique publique prioritaire, comme a pu l'être celle contre le terrorisme. Jusqu'à présent, le narcotrafic profitait d'un défaut de circulation

de l'information entre administrations: ministère des Finances, ministère de l'Intérieur, chancellerie, police, gendarmerie, douanes, etc. Il s'agit d'y remédier par une plus grande verticalité. C'est ainsi que sur le plan judiciaire, la loi crée un parquet national anti-criminalité organisée (PNACO) et, sur le plan répressif, un état-major anti-criminalité organisée.

De nouveaux outils sont mis en place, depuis le gel des avoirs jusqu'à la fermeture des commerces de blanchiment, en passant par le statut des repentis. L'organisation pénitentiaire est impactée aussi. Et les enquêteurs, les magistrats, les douaniers, disposent de moyens supplémentaires. En résumé, nous avons voulu réagir à l'asymétrie qui existait entre les criminels et l'État. Nous pouvons désormais espérer lutter à armes égales face à leur agilité numérique, par exemple. La nouvelle loi répond aussi au besoin de protection des personnes et des agents qui se sentent menacés.

Des attaques ont eu lieu en avril contre les prisons et le personnel pénitentiaire, revendiquées par un groupe pour la « Défense des droits des prisonniers français » (DDPF, sigle retrouvé aux abords des prisons prises pour cible), en plus de vidéos et de menaces sur la messagerie Telegram. C'est la preuve que vous avez touché juste ?

Les narcotrafiquants ne se laissent pas faire. Ce n'est pas la première fois que l'État est visé. Il était temps de réagir. Certains États d'Amérique latine sont parfois qualifiés de « narco-États ». Même en Europe, les Pays-Bas ont pu être accusés de la sorte. La France n'en est pas là. Le coup porté contre le narcotrafic par cette loi espère amoindrir l'ampleur prise par l'activité ces dernières années. ■

Tristan Aureau

«On observe une brutalisation des relations internationales»

À la croisée de la diplomatie et de la prospective, le CAPS reste l'un des acteurs les plus discrets mais stratégiques du Quai d'Orsay. Son directeur revient sur le rôle singulier de cette cellule d'analyse, au cœur des grands défis géopolitiques contemporains : souveraineté européenne, résilience démocratique, brutalisation du monde.

Par ALESSANDRA MARTINEZ et THOMAS ARRIVÉ

50 ans après sa création, le CAPS est parfois vu comme une cellule un peu mystérieuse du Quai d'Orsay, peu connue du grand public. Comment décririez-vous son rôle dans la fabrique de la diplomatie française ?

C'est un service chargé d'anticiper les évolutions du système international, qui occupe au Quai d'Orsay une place singulière. D'une part, il est rattaché directement au ministre et dispose à cet égard d'une certaine autonomie. D'autre part, sa composition est unique : il rassemble des diplomates de carrière, des chercheurs, des *think tankers* et des fonctionnaires venant d'autres endroits de l'administration. Cela permet de travailler avec des sources hors des circuits diplomatiques classiques. Ensuite, nous travaillons dans une temporalité différente de celle des autres services, à moyen ou long terme. Et enfin, on a la chance d'avoir au CAPS une équipe d'une quinzaine de chargés de mission dont les spécialités géographiques ou thématiques sont très variées. Cela nous permet, dans les recommandations que nous adressons, dans les analyses que nous produisons de croiser des perspectives diverses. C'est une richesse qui nous permet de sortir d'une logique en silo.

Votre parcours est marqué par un va-et-vient entre la diplomatie opérationnelle et l'analyse stratégique.

Qu'est-ce qui vous a conduit à diriger le CAPS ?

J'y avais déjà travaillé comme consultant il y a plus de dix ans, alors que j'étais au Conseil d'Etat. J'étais venu y apporter mon expertise juridique sur des questions qui portaient sur le numérique. J'avais aimé cette structure qui permet d'interagir avec des profils divers. J'y suis de retour comme directeur depuis la fin de l'année dernière, après avoir été le directeur de cabinet de Jean-Noël Barrot, lorsqu'il était

ministre délégué en charge de l'Europe. Je suis heureux de pouvoir y revenir et mettre mon expérience de la diplomatie opérationnelle au service de la stratégie, sur le plus long terme.

Quelle est votre lecture actuelle des grands basculements géopolitiques : où en sommes-nous dans le "monde d'après" ?

Tout d'abord, on observe une brutalisation des relations internationales : un recours accru à la force, un affaiblissement des institutions multilatérales et une remise en cause du droit international. Cette situation est particulièrement marquée par la menace russe, qui représente – au-delà de la guerre en Ukraine – un défi stratégique central pour la sécurité européenne et française.

Ensuite, nous vivons la fin de la mondialisation telle que nous l'avons connue. Le multilatéralisme économique et l'ouverture du commerce mondial ont cédé la place à des logiques plus unilatérales, coercitives, voire d'extorsion, notamment dans la compétition pour l'accès aux ressources rares et aux technologies clés. Cette géoéconomie exacerbée nous conduit à travailler intensément sur la souveraineté numérique, la maîtrise des technologies stratégiques et la gestion des rivalités économiques.

Enfin, nos démocraties libérales font face à des menaces croissantes : ingérences, interférences et pressions de divers acteurs, publics et privés. Ces agressions pèsent sur nos systèmes politiques et exigent de renforcer notre résilience démocratique pour protéger nos valeurs et principes.

Un fil rouge traverse tous ces enjeux : comment construire, à la fois au niveau français et européen, des stratégies cohérentes pour renforcer notre souveraineté dans tous les domaines – technologique, industriel, militaire, démocratique ? C'est à cette condition que nous

«Face à ces chocs majeurs, les Européens se rendent compte qu'ils ont un intérêt commun à agir ensemble.»

pourrons faire face aux défis devant nous, à commencer par celui de la transition écologique et de la lutte contre le changement climatique.

Le 5 mars dernier, Emmanuel Macron a déclaré «L'Europe de la défense devient une réalité». De manière concrète, comment cela se traduit-il ?

Tout n'a pas commencé cette année. Le 25 février 2022, au lendemain de l'agression russe, l'Union Européenne s'est entendue pour financer la fourniture d'équipements létaux à l'Ukraine. C'était inédit, une vraie rupture avec ce qui avait été fait précédemment. Auparavant, l'investissement en faveur de projets d'armement commun s'était déjà accentué à travers le Fonds européen de défense (FED). Mais aujourd'hui, nous sommes dans un basculement d'échelle.

Cela se traduit par un surcroît de dépenses de défense, annoncé dernièrement au sommet de l'OTAN, qui doit nous permettre de faire face à la menace russe, alors que les Américains attendent des Européens qu'ils prennent plus de responsabilité dans leur défense. La France renforce sa base industrielle et ses capacités (avec le doublement de son budget de défense), tout comme l'Allemagne (avec des investissements de 500 milliards investis dans les infrastructures et la défense), l'Italie, la Suède et l'ensemble de nos partenaires.

Cette évolution donne lieu au développement de nombreux



© Alessandra Martinez

TRISTAN AUREAU

Directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) au Quai d'Orsay.

Diplômé de Sciences Po (promotion 2009) et de l'ENA (promotion Marie Curie, 2012).

2013-2016 Conseil d'État, auditeur puis maître des requêtes.

2016-2019 Commission européenne, conseiller diplomatique auprès du Négociateur de l'UE pour le Brexit.

2019-2023 Conseil européen, conseiller puis sherpa adjoint du président.

Depuis 2024 Quai d'Orsay, directeur de cabinet du ministre, puis directeur adjoint et directeur du CAPS.



TRISTAN AUREAU ET VOLODIMIR ZELENSKY
AU SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ POLITIQUE
EUROPÉENNE À CHISINĂU EN JUIN 2023.

projets industriels communs, notamment entre la France et l'Allemagne.

Au-delà du renforcement de notre industrie et de nos capacités, la France contribue directement à la protection du flanc Est, en Roumanie ou dans les pays Baltes. La France joue aussi un rôle central dans la coalition des volontaires en soutien à l'Ukraine.

Enfin, la coordination franco-britannique en matière de dissuasion nucléaire, récemment réaffirmée, est un pilier essentiel face aux menaces extrêmes pesant sur l'Europe.

La conscience européenne est-elle une affaire de diplomates ou bien avez-vous la capacité d'embarquer les opinions publiques nationales ?

Ce que je viens de vous décrire sur l'Europe n'est pas une histoire de construction figée. Je suis convaincu que dans ce dont nous venons de parler, rien n'est acquis ou irréversible. Rien. Une force contraire – qu'il s'agisse de partis politiques, de mouvements d'opinion, de défiance à l'égard des élites ou des institutions – peut l'emporter.

Mais au cours des dernières années, j'ai vu l'Europe changer et se renforcer. J'ai fait partie de l'équipe qui négociait le Brexit, le contexte était celui du premier mandat de Donald Trump, la crainte était réelle que l'UE explose: c'est l'inverse qui s'est produit. Par la suite, pendant la crise du Covid, j'étais sherpa adjoint du président du Conseil européen et là encore tout pouvait exploser: de nouveau, ce fut l'inverse, avec le plan de relance et l'achat groupé de vaccins. Et depuis février 2022 et l'agression de l'Ukraine, les Européens font front commun. Je n'oublierai jamais ce moment où, le 24 février 2022, Zelensky s'est adressé par visioconférence aux chefs d'Etat et de gouvernement européens dans la salle du Conseil européen et leur a dit: «L'invasion a commencé. C'est peut-être la dernière fois que je vous vois aujourd'hui.» Le lendemain, l'Union européenne adoptait des sanctions sans précédent contre la Russie et se décidait à livrer des armes à l'Ukraine.

Face à ces chocs majeurs, les Européens se rendent compte qu'ils ont un intérêt commun à agir ensemble. Le projet européen est né dans des temps de relative stabilité, le monde est devenu plus brutal, et l'Europe a beaucoup changé.

Aviez-vous déjà ce sentiment européen pendant vos années à Sciences Po ?

J'étais passionné par les affaires internationales et voulais devenir grand reporter. L'idée d'être acteur de la diplomatie est venue progressivement, à Sciences Po en effet. Nous étions en plein débat sur la Constitution européenne. J'étais convaincu que l'échelle européenne était celle qui nous permettrait de faire face aux grands défis. Cette conviction n'a fait que croître au fil de mes expériences ultérieures. ■

Emmanuel Lenain

«La relation France-Brésil dépasse les frontières diplomatiques»

Emmanuel Lenain, diplômé de Sciences Po (promo 92), de l'Essec et de l'École nationale d'administration, est ambassadeur de France au Brésil depuis septembre 2023. À l'occasion de la saison France-Brésil, il revient pour *Émile* sur les liens entre les deux pays.

Propos recueillis par **BERNARD EL GHOUL** (promo 99)

Quelles sont les forces et les faiblesses du Brésil aujourd'hui ?

C'est un pays fabuleux, quasi béni des dieux. En termes de ressources, il présente un mix énergétique parmi les plus verts du monde, avec 70% d'hydraulique, d'excellents potentiels pour l'éolien et le solaire et d'immenses superficies agricoles, même si on souhaiterait qu'elles cessent de s'étendre, au regard de la déforestation. Presque tous les minerais stratégiques du monde sont présents dans le sol. Économiquement, le pays repose encore beaucoup sur l'extraction de ces ressources plutôt que sur leur transformation. L'enjeu est donc de développer une industrie capable de valoriser ces richesses. Toutefois, le Brésil est un pays socialement très inégalitaire. Lorsque j'ai pris mon poste, une statistique m'a frappé : les six personnes les plus riches du pays possèdent autant que les 50% les plus pauvres. À l'extérieur, le pays n'a pas d'ennemis : les frontières ne sont pas vraiment menacées, même si elles sont concernées par des trafics et des flux de réfugiés. En revanche, l'ennemi est intérieur : c'est le crime organisé. Il y a une conjonction qui fait que le pays est très polarisé. On a connu des périodes complexes, notamment sous la présidence



«La francophonie est très répandue au Brésil : de nombreuses personnes parlent un français parfait et plus de 600 000 Brésiliens apprennent notre langue dans les écoles, universités et alliances françaises.»

Bolsonaro. Une partie de la population continue d'adhérer à ces idées, portées par une combinaison de forces : d'une part, un conservatisme social alimenté par l'essor des églises évangéliques ; d'autre part, des intérêts économiques puissants, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agrobusiness.

Quel rôle le Brésil joue-t-il dans le processus d'intégration régionale au sein du Mercosur ?

Le pays y joue un rôle central, représentant 50% du PIB de la zone. Lula a élaboré un agenda ambitieux pour que le Brésil puisse redevenir un leader régional. C'est probablement l'un des aspects les plus complexes de sa politique étrangère, car il doit faire face à des espaces profondément polarisés. De plus, les relations du pays avec des régimes historiquement proches ont changé. On peut penser notamment au Venezuela, Lula ayant une relation moins évidente avec Maduro.

Une autre question latente concerne l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Les négociations ont été entamées il y a plus de 20 ans, basées sur un modèle conçu il y a 30 ans. Malgré les efforts déployés

ces dernières années, il ne prend pas en compte les exigences en matière de respect des engagements climatiques, qui sont désormais demandées par toutes les opinions publiques européennes. Nos producteurs, nos agriculteurs, nos entreprises ne comprendraient pas que nous les mettions en concurrence sans aucune barrière, avec des acteurs qui eux n'ont pas été soumis aux mêmes contraintes écologiques.

Quels axes de négociations sont ressortis du voyage présidentiel d'Emmanuel Macron au Brésil ?

C'était d'abord une visite d'État exceptionnelle, marquée par une relance forte des relations entre la France et le Brésil : la période Bolsonaro a été très éprouvante. Plusieurs axes de négociations en sont ressortis. Il y a eu d'abord une volonté commune de fixer un cap pour les 10 à 20 prochaines années, avec des décisions concrètes pour relancer de grands programmes structurants, tournés vers le futur. Parmi eux : une nouvelle phase du programme de sous-marins, des programmes d'hélicoptères, mais aussi des coopérations dans les domaines de l'intelligence artificielle et du digital. L'idée est que, pour ne pas dépendre des très grandes puissances comme la Chine ou les États-Unis, la France et le Brésil doivent coopérer sur des technologies stratégiques. Ensuite, un autre axe fort a porté sur les sujets globaux, avec une ambition partagée de faire des deux pays des leaders dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique. Enfin, un accent particulier a été mis sur le développement de la bioéconomie, notamment en Amazonie et en Guyane : un

grand plan d'investissement vise à montrer qu'il est possible de vivre décemment dans la forêt sans la déforester.

À l'occasion de ce voyage, Emmanuel Macron a évoqué la forte intimité diplomatique qui unit le Brésil et la France. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

Il y a une intimité formidable entre la France et le Brésil, une relation forte qui dépasse les frontières diplomatiques. Dans le pays, la francophonie est très répandue : de nombreuses personnes parlent un français parfait et plus de 600 000 Brésiliens apprennent actuellement notre langue dans les écoles, universités et alliances françaises. Cette francophilie est remarquable et s'enracine dans une histoire commune partagée depuis le ^{XVII^e} siècle, marquée par l'influence de la philosophie française, des intellectuels, des surréalistes, et du positivisme. Beaucoup de Brésiliens ont séjourné en France, notamment pendant la dictature militaire, et cette influence se retrouve dans des figures comme l'architecte Niemeyer ou le chanteur Chico Buarque. Cette histoire alimente l'intimité diplomatique entre les deux pays. Le Brésil, perçu comme un acteur du Sud global, est prêt à tendre la main vers le Nord pour travailler ensemble sur des problématiques mondiales. De son côté, la France, tout en restant un pays du Nord, cherche à éviter la fracture et à impliquer les pays du Sud dans des initiatives mondiales. Cette volonté commune est illustrée par des projets concrets, comme la préparation de la COP 30 à Belém, à l'occasion de laquelle la France soutient le Brésil dans ses efforts pour aborder des questions environnementales cruciales. ■

DES IDÉES À L'ACTION : LES ALUMNI DE LA SECTION BRÉSIL SE MOBILISENT

Dans le cadre de la saison France-Brésil, des alumni de SciencesPo établis au Brésil se sont mobilisés pour faire émerger des projets à fort impact, au croisement des enjeux climatiques, citoyens et culturels. Ils ont initié des projets ancrés dans les valeurs du dialogue, de la solidarité et de l'innovation.

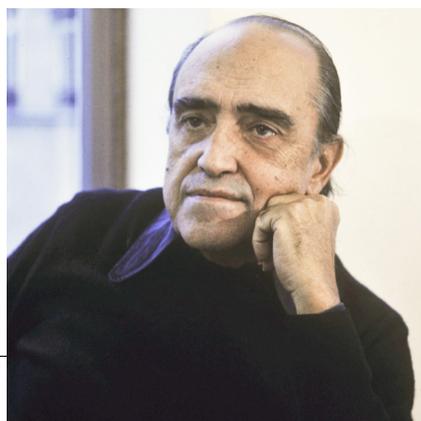
Organisée par Roberta Medina (étudiante) et Nicolas Esclatine (promo 97), la course inclusive OUI RUN a réuni le 25 mai, à São Paulo, la communauté franco-brésilienne autour des valeurs de solidarité, de sport et de coopération. Un moment de partage citoyen, intergénérationnel et interculturel.

Pilotée par Gabriela Campos Furtado (promo 20), la rencontre « Défis climatiques vers la COP30 » a réuni à Brasília, le 22 mai, des diplomates, chercheurs, jeunes leaders et acteurs du développement durable pour anticiper les enjeux environnementaux du Brésil, pays hôte de la COP30 en 2025. Nathalie Le Pennec (promo 21), attachée au développement durable auprès du Service économique régional de Brasília, a assuré une précieuse coordination entre les institutions françaises, les porteurs de projet et les partenaires locaux.

Ces actions ont bénéficié d'un soutien actif et structurant de la représentation diplomatique française : l'ambassade de France au Brésil, le consulat général de France à São Paulo, le campus France Brésil. L'initiative France Brésil Alumni, projet commun de l'ambassade et de Campus France, renforce les liens professionnels, académiques et culturels entre anciens élèves brésiliens diplômés de l'enseignement supérieur français. Son soutien a favorisé la visibilité et la coordination des événements portés par les alumni.

Fondée en 2008, la section Brésil de SciencesPo Alumni, présidée par Alexandrine Bami (promo 01) regroupe aujourd'hui plus de 600 alumni répartis sur l'ensemble du territoire brésilien. Présents dans les secteurs public, privé, universitaire ou associatif, ces anciens élèves incarnent un réseau d'influence et de transformation. L'association agit comme un catalyseur de projets d'intérêt général et un relais des valeurs de SciencesPo à l'international.

LE CHANTEUR CHICO BUARQUE ET L'ARCHITECTE OSCAR NIEMEYER.



Élise Massicard

En Turquie, quel avenir, entre mobilisations et répression ?

Le 19 mars dernier, Recep Tayyip Erdoğan a fait emprisonner le maire d'Istanbul, Ekrem İmamoğlu, qui s'apprêtait à voir sa candidature retenue pour l'élection présidentielle de 2028. Les manifestations contre ce « fait du prince » ont été massives et nombreuses, en dépit de la répression.

Propos recueillis par MIRIAM PÉRIER

L'arrestation du maire d'Istanbul, le 19 mars 2025, fait partie d'un mouvement de répression accrue. Était-elle prévisible ?

Cette arrestation s'inscrit dans une vague de répression qui s'accroît depuis le début de l'année 2025. Elle cible les journalistes critiques, des élus, des cadres partisans, des maires, mais aussi, pour la première fois, des responsables de la principale association patronale turque, la TÜSIAD. Mi-février, la police turque avait déjà procédé à une vague d'arrestations d'une ampleur inédite : près de 300 élus et personnalités proches de l'opposition, accusés d'être des « *membres présumés d'organisations terroristes* ». Figuraient parmi les personnes arrêtées des membres de petits partis de gauche et des journalistes, mais la cible principale était le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) – au moment même où des négociations étaient en cours avec le mouvement kurde, qui se sont d'ailleurs soldées quelques semaines plus tard par l'appel de son leader, Abdullah

Öcalan, à déposer les armes. Il pourrait donc s'agir, pour le pouvoir, de faire montre d'une politique de fermeté afin de ne pas s'aliéner sa base nationaliste, malgré ce rapprochement. En parallèle, les destitutions de maires ont continué – plus d'une dizaine depuis les élections municipales de mars 2024, dont neuf issus du parti pro-kurde et deux du Parti républicain du peuple (CHP), principale formation de l'opposition, dont est issu Ekrem İmamoğlu. L'arrestation du maire d'Istanbul prend donc son sens dans un contexte de répression plus large, qui vise l'ensemble de l'opposition. Dans une certaine mesure, elle était attendue : depuis plusieurs années, İmamoğlu est visé par plusieurs enquêtes et récemment, deux nouvelles enquêtes ont été ajoutées coup sur coup. L'étau se resserrait donc. Pour autant, son arrestation marque un véritable tournant : ce n'est rien de moins que le principal rival politique d'Erdoğan qui est arrêté et ce, quelques jours avant d'être intronisé candidat à la présidence. Notons que cette vague répressive

continue, puisqu'avec le maire d'Istanbul ont été arrêtés nombre de ses proches collaborateurs, et plusieurs autres maires du CHP ont été incarcérés depuis.

Justement, qu'incarne le maire d'Istanbul pour la Turquie aujourd'hui ?

Ekrem İmamoğlu est d'abord la personne qui est parvenue à reconquérir la métropole d'Istanbul sur le parti d'Erdoğan (Refah, puis AKP) qui la gouvernait depuis 1994 – après, donc, plus de 25 ans de pouvoir. Cet homme est ainsi d'abord celui qui a défait l'AKP, qui était alors (en 2019) réputé électoralement invincible. Au-delà de ce que signifie le contrôle de la plus grande métropole du pays (qui représente environ 40% du PIB turc) en termes de contrôle des ressources, la dimension symbolique est centrale : c'est comme maire d'Istanbul qu'Erdoğan a entamé sa carrière politique, et on lui attribue la formule « *qui remporte Istanbul remporte la Turquie* ». Comme Erdoğan, İmamoğlu est issu d'une famille conservatrice,



© Alexis Lecomte - Sciences Po

ÉLISE MASSICARD (PROMOTION 96, THÈSE SOUTENUE EN 2002) EST DIRECTRICE DE RECHERCHE CNRS AU CENTRE DE RECHERCHES INTERNATIONALES DE SCIENCES PO (CERI).

originaire de la région de la mer Noire. Comme Erdoğan à l'époque, il est parvenu à obtenir les votes de sociaux-démocrates, de libéraux, de nationalistes turcs, mais aussi de conservateurs et de nombreux Kurdes. Ce maire très populaire incarne toutefois un style très différent de celui d'Erdoğan : loin des diatribes polarisantes de ce dernier, il en appelle au contraire à l'inclusivité, à l'ouverture, à l'amour même, veillant à ne pas jouer sur les clivages (tel celui qui oppose laïcs et islamistes) mais à s'adresser à tout un chacun, sur la base des besoins des habitants. Ce faisant, il a mis en place une gestion municipale qui a globalement fait ses preuves, lui permettant d'être réélu en 2024. Ce qu'incarne Imamoğlu aujourd'hui toutefois, c'est d'abord et avant tout la possibilité d'une réelle compétition politique en Turquie. Bon communicant, il a su se construire une aura nationale, comme le montrent les sondages. Alors que les luttes intrapartisanistes et les logiques de coalition ne lui avaient pas permis d'incarner la candidature d'opposition aux présidentielles de 2023, sa candidature semblait une évidence.

Le régime d'Erdoğan se sent-il menacé ?

Imamoğlu constitue aujourd'hui un véritable rival, sans doute le plus dangereux pour Erdoğan dans le cas d'une confrontation à la prochaine présidentielle. Au-delà de savoir si Erdoğan et Imamoğlu pourront se présenter ou non, si ce duel aura lieu un jour et par quoi il se soldera, la séquence actuelle montre un régime menacé dans ses fondements : l'AKP et Recep Tayyip Erdoğan se sont toujours appuyés sur la légitimité de l'élection.

« Les manifestants proviennent de nombreux milieux, mais les jeunes y sont largement surreprésentés – c'est d'ailleurs, d'une manière générale, la classe d'âge qui soutient le moins Erdoğan. »

C'est sur la volonté populaire qu'Erdoğan revendique la base de son pouvoir, en accord avec son discours populiste. C'est au nom de la volonté populaire qu'il a limité le pouvoir des non-élus, l'armée notamment, dans le jeu politique, au cours des années 2000. De fait, la popularité électorale d'Erdoğan est réelle, et l'AKP a longtemps été, et est toujours, dans une certaine mesure, une machine électorale redoutable. Malgré les entorses à l'équité des élections, évidentes depuis de nombreuses années, le principe de l'élection comme reflet de la volonté populaire et comme base de la légitimité à gouverner n'a jamais été remis en cause. Ce principe est largement consensuel en Turquie, pas seulement dans l'opposition, c'est ce qui explique l'ampleur de l'indignation qui s'est exprimée suite à l'arrestation d'Imamoğlu. Si le pouvoir fait en sorte que la compétition politique soit vidée de son sens, alors il scie la branche même sur laquelle il est assis. Le régime pourra se perpétuer, mais sur d'autres bases, il en sera donc transformé. C'est la tension fondamentale à laquelle sont confrontés les « autoritarismes électoraux » : jusqu'où jouer le jeu de l'élection – jusqu'à risquer la défaite ?

Vous évoquez l'ampleur de l'indignation populaire. On lit justement que les manifestants rassemblent toutes les générations, toutes les catégories de la population. Peut-on voir dans ces manifestations un réel espace de mobilisation pour la société civile en dépit de la répression du système autoritaire ?

Les manifestants proviennent de nombreux milieux, mais les jeunes y sont largement surreprésentés – c'est d'ailleurs, d'une manière générale, la classe d'âge qui soutient le moins Erdoğan. Les étudiants ont été particulièrement mobilisés, y compris dans d'autres actions, comme

les boycotts d'universités. D'autre part, le soutien du mouvement pro-kurde et des milieux kurdes à cette protestation est source de débats. Si le parti pro-kurde a apporté son soutien au grand meeting du 29 mars, quelques altercations dans les rassemblements montrent que les orientations ouvertement pro-kurdes n'y sont pas nécessairement bienvenues. Les slogans scandés sont très marqués par le kémalisme et le nationalisme turc ; il n'est pas si certain que la protestation rassemble toutes les nuances de l'opposition.

La question du rôle du parti d'opposition dans l'organisation, mais aussi dans la canalisation de cette mobilisation bien plus large (de nombreux syndicats, chambres professionnelles, ONG soutiennent le mouvement) n'est d'ailleurs pas réglée. En revanche, la répression de l'arrestation de très nombreux manifestants n'a pas permis de l'étouffer, comme le montre la dynamique de rassemblements qui s'est amplifiée sur une dizaine de jours, et qui a repris le 9 avril.

La protestation invente de nouvelles formes, tenant compte des risques de la répression, mais aussi de la nécessité de faire durer cette immense vague d'indignation et de la volonté de la transformer politiquement. Le simple citoyen peut s'y investir en tambourinant sur ses casseroles le soir, en boycottant des entreprises liées aux groupes de presse proches du pouvoir, en s'associant à la grande campagne de pétition. Loin d'annuler la primaire qui devait désigner le candidat à la future présidentielle suite à l'arrestation, puis l'incarcération d'Imamoğlu, le CHP l'a au contraire maintenue, et même ouverte à l'ensemble des citoyens, qu'ils soient membres ou non du parti, leur permettant ainsi d'exprimer leur soutien à la candidature d'Imamoğlu. ■



© D. R.

La volte-face de Jacob Helberg

Après avoir soutenu le parti démocrate, il a été désigné par Donald Trump pour entrer au gouvernement. L'homme de 35 ans, passé par l'école de droit de Sciences Po, illustre la bascule de certains cercles américains en faveur du président « MAGA ».

Par THIBAUT LE BESNE (promo 24)

ÇA NE SE VOIT PAS AU PREMIER COUP D'ŒIL CAR SES COSTUMES SONT TOUJOURS IMPECCABLES, MAIS JACOB HELBERG A SACRÉMENT RETOURNÉ SA VESTE.

Tout comme le compte Twitter/X de l'intéressé, les relevés de la Commission électorale fédérale traduisent sa métamorphose idéologique. Après avoir donné près d'un million de dollars pour financer la campagne de Joe Biden en 2020, Jacob Helberg a contribué trois fois plus à celle de Donald Trump et des républicains.

Le 16 août 2021, il soutient la convention démocrate avec 36 500 dollars. Le 8 février 2022, il donne 14 200 dollars à la convention républicaine. Si ce ne sont pas les tornades ayant secoué le Midwest entretemps, en décembre 2021, qui lui ont retourné les idées, comment expliquer son saut de l'âne à l'éléphant ?

Le virage à droite de la tech

Jacob Helberg appartient à deux communautés qui ont basculé de l'électorat démocrate vers la sphère républicaine et MAGA (pour « *Make America Great Again* », le slogan de Trump) lors de la dernière élection présidentielle : la tech californienne et les Juifs américains. Son glissement a commencé dans la Silicon Valley, en 2021, et s'est confirmé après l'attaque d'Israël par le Hamas, le 7 octobre 2023.

De mère française et de père américain, Jacob Helberg a passé son enfance entre Bruxelles et Vaux-sur-Seine (Yvelines). Il obtient son bac au lycée Jean-Monnet, puis s'inscrit à l'École de droit de Sciences Po Paris, mais la quitte au bout d'un semestre. Il part aux États-Unis, où il est diplômé de l'Elliott School of International Affairs, puis de la New York University.

Après avoir encouragé Hillary Clinton en 2016, Helberg se mobilise en 2019 pour la candidature de Pete Buttigieg à la primaire démocrate, jusqu'à ce que son poulain ne se rallie à Joe Biden, en mars 2020.

Pete Buttigieg avait attiré les élites de la tech californienne – à l'instar de Mark Zuckerberg –, dont il partageait l'idéologie libérale de centre gauche et le parcours universitaire dans les mêmes écoles prestigieuses. Des points communs qui se sont étiolés. En fin de campagne, Zuckerberg, le patron du groupe Meta (Facebook, Instagram, WhatsApp) a, tout comme Helberg, revu sa position et versé un million de dollars au fonds d'investissement de Donald Trump. Ce virage a aussi été pris à très grande vitesse par Jeff Bezos (Amazon), Sundar Pichai (Google) et Elon Musk (Tesla, SpaceX), agacés par la politique fiscale de Joe Biden et les menaces de démantèlement des procureurs antitrust.

Par ailleurs, Jacob Helberg est marié depuis 2018 à Keith Rabois, un investisseur de la Silicon Valley aux idées très conservatrices, membre de la « PayPal mafia » (avec notamment Peter Thiel et Elon Musk) et l'un des plus gros donateurs du Grand Old Party.

TikTok, son cheval de bataille

Un événement dramatique achève de convaincre Jacob Helberg de passer dans le camp républicain. Le 7 octobre 2023, les attentats du Hamas à la frontière israélienne choquent le jeune homme, dont les grands-parents paternels ont été déportés à Auschwitz et libérés par l'Armée rouge. Le jour des attaques du Hamas, Jacob Helberg publie deux tweets qui enjoignent à Israël de répondre « avec une force écrasante ». Plus de 54 000 Palestiniens ont été tués depuis le début de la riposte de Tsahal. Discret sur sa foi jusque-là, Jacob Helberg poste en janvier 2024 une photo où il prie sur le Mur des Lamentations, en se présentant comme un « Sioniste fier ». Il est déçu par la réaction d'une partie des démocrates. En mai 2024, il confie au *Jewish Insider* avoir été touché par les « manifestations antisémites sur les campus universitaires » et se dit « fondamentalement en désaccord » avec le « principe

Selon Helberg, les sphères de la tech et de la politique se sont éloignées pendant le mandat de Joe Biden, ce qui aurait affaibli les États-Unis dans leur « guerre grise » face à la Chine.

d'organisation» de la jeunesse militante de gauche, «qui repose de plus en plus sur la division du monde entre oppresseurs et opprimés». Cet entretien au média communautaire est utile pour comprendre le logiciel Jacob Helberg. Il en profite pour alerter les Juifs américains sur un autre danger. «Le Parti communiste chinois est, à mon avis, philosophiquement antisémite et politiquement anti-Israël. Il considère Israël comme une option américaine au Moyen-Orient», déclare-t-il, avant d'affirmer que TikTok, dont les liens avec Pékin sont troubles, «promeut directement des contenus antisémites virulents». Ce réseau social est le cheval de bataille de Jacob Helberg, qui en réclame l'interdiction. La «loi TikTok» adoptée en avril 2024 par le Congrès américain (qui demande à la société mère ByteDance de céder son réseau à une entreprise américaine ou de le fermer aux États-Unis) est le fruit d'un intense travail de lobbying de Jacob Helberg.

Depuis quelques années, celui-ci s'érige en faucon antichinois. En plus de ses nombreux tweets pointant depuis 2020 les risques de la dépendance américaine à l'industrie chinoise, il défend ses idées dans la presse d'affaires (sur CNBC et Fox Business, dans le *Wall Street Journal*). En novembre 2023, il réclame par exemple d'«interdire toutes les applis chinoises» et d'imposer «25% de droits de douane sur les produits technologiques chinois».

La mutation en lobbyiste

Jacob Helberg publie aussi un livre (*The Wires of War: Technology and the Global Struggle for Power*, Avid Reader Press/Simon & Schuster, 2021, non traduit en français), qui lui permet de s'introduire dans les cercles de décideurs, dont l'illustre Brookings Institution. L'ancien président républicain de la Chambre des représentants Kevin McCarthy le repère et le nomme à la Commission d'examen de l'économie et de la sécurité États-Unis/Chine. Cet organe rend compte au Congrès des menaces que la Chine fait peser sur la sécurité nationale américaine. De janvier 2023 à décembre 2024, Helberg rencontre de nombreux élus des deux partis et prépare la «loi TikTok».

Officiellement conseiller technologique du PDG de Palantir Technologies (dont son mari Keith Rabois est un actionnaire important), Jacob Helberg devient un véritable lobbyiste. Selon lui, les sphères de la tech et de la politique se sont éloignées pendant le mandat de Joe Biden, ce qui aurait affaibli les États-Unis dans leur «guerre grise» face à la Chine. Il cofonde en 2023 le forum annuel Hill and Valley pour réunir les législateurs du Capitole Hill et les entrepreneurs de la Silicon Valley. Au programme de la dernière édition en date, le 30 avril: la reconstruction de l'Amérique (après l'interdiction de TikTok en 2023 et les dangers des progrès de la Chine dans l'intelligence artificielle en 2024).

D'après le *Washington Post* (mai 2024), «ce groupe est devenu l'une des plus puissantes forces de lobbying de l'industrie technologique à Washington, aidant à rédiger et



à promouvoir l'un des seuls textes législatifs technologiques du pays depuis des décennies: une loi signée par le président Biden appelant à la vente forcée ou à l'interdiction de TikTok». Comme une partie de l'élite de la tech américaine, Jacob Helberg considère que les républicains sont plus attentifs que les démocrates à la menace chinoise, ce qui explique aussi sa mutation idéologique.

Un article du *New York Times* publié le 28 mars 2024 explique que «les figures de la tech capitalisent sur la ferveur anti-chinoise à Washington» pour pousser leurs pions dans la course à l'IA. Les entreprises

spécialisées ont ainsi fortement augmenté leurs dépenses en activités d'influence. «L'année dernière, plus de 450 entreprises, organisations à but non lucratif, universités et groupes commerciaux ont déclaré avoir fait du lobbying sur l'IA, soit plus du double du nombre d'organisations de l'année précédente, selon OpenSecrets, un groupe de recherche à but non lucratif, détaille le *New York Times*. Palantir a plus que doublé ses dépenses de lobbying l'année dernière, atteignant cinq millions de dollars, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré.»

Si Donald Trump compte réduire les dépenses militaires, les leaders de la Silicon Valley espèrent décrocher des contrats de défense avec leurs outils dopés à l'IA. C'est précisément le domaine de Palantir Technologies, l'employeur de Jacob Helberg, qui a conclu un contrat avec l'armée israélienne en janvier 2024.

Soutien de Black Lives Matter

Le magazine économique *Forbes* surnomme Helberg «Silicon Valley's Trump Whisperer», que l'on pourrait traduire par «celui de la Silicon Valley qui chuchote à l'oreille de Trump». D'un premier contact en octobre 2023 à Mar-a-Lago à un premier rendez-vous en avril 2024, l'ascension de cet opportuniste dans l'entourage trumpiste est fulgurante. Au point de devenir, le 11 décembre, à 35 ans, l'une des plus jeunes personnes désignées pour intégrer le gouvernement, en tant que sous-secrétaire d'État chargé de la croissance économique, l'énergie et l'environnement. Le Sénat doit approuver sa nomination cet été, mais la majorité républicaine ne devrait pas poser de problème sur de possibles conflits d'intérêts. En attendant, Jacob Helberg essaie de vendre son manoir de Miami pour 65 millions de dollars – un aquarium géant devant être nettoyé par un plongeur est inclus dans le prix.

Et tant pis si certains engagements entrent en contradiction avec le discours du 47^e président des États-Unis. Jacob Helberg soutenait publiquement le mouvement Black Lives Matter et l'ONG Rainbow Railroad (qui aide les personnes LGBTQI+ persécutées à fuir leur pays), alors que Trump est accusé d'alimenter la haine envers les minorités. *No problem* pour Helberg, qui a commencé à revoir sa position publique sur l'interdiction de TikTok. Quitte à laisser son vieux destrier à l'écurie pour monter à bord du dragster MAGA. ■



Les nouvelles habitudes de consommation d'alcool

Celle-ci a été divisée de plus de moitié entre 1961 et aujourd'hui. Titulaire de la chaire Santé de Sciences Po et membre du Centre de sociologie des organisations, **Daniel Benamouzig** analyse l'évolution des habitudes individuelles en France et les pratiques commerciales qui en découlent.

Par **DANIEL BENAMOZIG** (promo 18)

CHACQUE ANNÉE, LA CONSOMMATION D'ALCOOL CAUSE LA MORT DE 40 000 PERSONNES EN FRANCE – L'ÉQUIVALENT D'UN CRASH D'AVION TOUTS LES TROIS JOURS. En 2017, 23,6% des personnes âgées de 18 à 75 ans dépassaient les repères de consommation. Malgré les difficultés à réguler ce secteur, la consommation globale est à la baisse, de manière cependant moins nette que pour le tabac, l'autre grand faucheur de vies humaines.

En France, la consommation d'alcool présente trois caractéristiques, qui décrivent un profond changement d'habitudes. La première est la baisse continue et durable de celle-ci : la consommation moyenne annuelle d'alcool pur par habitant de plus de 15 ans est passée de 26 litres en 1961 à 10,5 litres aujourd'hui.

La deuxième tendance concerne les changements de contextes de consommation. Depuis les années 1960, la consommation quotidienne d'alcool associée à la prise de vin lors des repas à domicile a cédé la place à une consommation occasionnelle, liée à des moments de sociabilité (rencontres, célébrations, *afterwork*...). La proportion de personnes de 15 à 75 ans consommant de l'alcool quotidiennement est passée de 24% en 1992 à 8% en 2021. Ces nouveaux comportements entraînent une augmentation de la consommation hors du domicile familial. Nous sommes passés de « boire toujours un peu » à « boire parfois en quantité ». On observe une augmentation des alcoolisations ponctuelles importantes et des ivresses régulières, y compris chez les femmes, auparavant moins concernées.

La troisième tendance de la consommation de boissons alcoolisées en France concerne un changement dans le type d'alcool consommé. Tandis que la consommation de vin décroît, la consommation de bière a doublé depuis les années 1960.

Cibler les femmes jeunes

Ces modes de consommation diffèrent entre jeunes et personnes plus âgées. Les premiers consomment moins souvent mais plus intensément hors du domicile, tandis que les seconds privilégient une consommation quotidienne et modérée de vin au sein du foyer. Parmi les 18-24 ans, 51,45% déclarent avoir eu au moins une alcoolisation ponctuelle importante dans l'année, contre 20% chez les 65-75 ans.

Ces évolutions donnent lieu à des stratégies économiques et politiques

SOURCE : « Les activités politiques des producteurs de boissons alcooliques en France », rapport de la Chaire Santé de Sciences Po, 2024.

10,5 litres

Consommation moyenne annuelle d'alcool pur par habitant

de la part des producteurs d'alcool qu'a étudiés un récent rapport de la chaire Santé de Sciences Po. La quête de cibles jeunes et féminines, ainsi que la hausse de la consommation hors du domicile sont des moteurs de croissance pour l'industrie. Pour atteindre ces nouvelles cibles et situations de consommation, les producteurs facilitent l'accès à la consommation d'alcool (qui est par exemple gratuite lors de soirées destinées à des publics jeunes, dont les habitudes de consommation sont en formation) et créent des formats « à emporter », des boissons plus « jeunes » ou « féminines », parfumées par exemple. Les producteurs font aussi attention à faire activement obstacle à toute réglementation pouvant entraver ces nouvelles stratégies, telles que des mesures visant à diminuer la consommation de ces nouvelles boissons ainsi que des réglemen-

tations liées à la consommation hors du domicile (heures de fermeture des bars et discothèques, boisson près des enceintes sportives...).

Alcooliers et syndicats montent au créneau

Les efforts des autorités sanitaires pour renforcer ou simplement maintenir la régulation des boissons alcoolisées se heurtent à une intense activité politique de l'industrie de l'alcool, qui entend affaiblir la régulation en vigueur et s'oppose à toute perspective de nouvelle contrainte. Les acteurs économiques du secteur s'organisent pour faire valoir leurs préoccupations, à l'instar, en France, de différents syndicats professionnels, comme Vin & Société pour la filière viti-vinicole, l'Association des Brasseurs de France, la Fédération

française des spiritueux ou la Fédération française des vins d'apéritif, pour ne citer que les acteurs les plus importants impliqués dans ce travail politique.

Pour saisir ces évolutions et les stratégies politiques auxquelles elles donnent lieu, le travail que nous avons réalisé avec Joan Cortinas-Munoz établit une cartographie aussi complète que possible de l'ensemble des activités politiques des acteurs de la filière alcool en France visant à éviter des mesures de régulation. Il restitue les logiques de ces acteurs au regard de la structure du marché et de ses dynamiques en poursuivant trois objectifs : il analyse le cadre réglementaire et la structure du marché des boissons alcooliques ; décrit les activités politiques des producteurs d'alcool et explore les facteurs de succès et d'échec des alcooliers dans les espaces de décision politique. ■

1875-2025

Les 150 ans de l'Association, ça se fête!

Fondée il y a 150 ans, la Société des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques, aujourd'hui connue sous le nom de SciencesPo Alumni, n'a cessé d'accompagner les évolutions de l'école et de ses anciens élèves. De l'organisation de banquets républicains à la création d'un réseau professionnel international en passant par les garden-parties, l'association a toujours suivi son objectif principal: maintenir le lien entre les alumni et leur *alma mater*. Retour en dates sur un siècle et demi de vie associative, d'engagement, de transmission et d'appartenance.

Par **LA RÉDACTION D'ÉMILE**

20 mars-mai 1875 Création de la Société des anciens élèves de l'École libre des Sciences politiques.

1881 La Société s'installe au 27, rue Saint-Guillaume, dans les nouveaux locaux de l'école.

1912 La Société ouvre ses rangs aux élèves. À la veille de la guerre, elle comprend 1300 membres et s'apprête à être reconnue d'« utilité publique ».

1914-1918 Les conférences de sections et les repas des anciens s'interrompent. Seules subsistent, jusqu'en 1916, de grandes conférences permettant de débattre des événements de la guerre.

Juillet 1919 Les anciens élèves reprennent leurs activités d'avant-guerre. Le 3 juillet 1919, un banquet est organisé au Cercle français de la presse étrangère, en l'honneur des anciens élèves plénipotentiaires à la Conférence de la paix.

9 février 1920 L'assemblée générale peut enfin se tenir, après six ans d'interruption. Plus de 200 membres sont morts ou ont disparu au combat. Le nombre des adhérents a baissé de plus de 25%. La Société décide de porter la cotisation annuelle de 16 à 25 francs.

1939-1945 Nombreux sont les anciens élèves qui participent à la Résistance et à la France libre. En parallèle, quatre nouvelles sections professionnelles (Assurances, Banques, Commerce-industrie-Agriculture et Professions libérales) répondent aux préoccupations de la vie actuelle.

9 octobre 1945 Au terme d'une ordonnance, l'École libre des Sciences politiques fait place à l'Institut d'études politiques. Celui-ci est rattaché à l'Université de Paris et à la Fondation nationale des Sciences politiques.

22 février 1946 La Société se transforme en association loi 1901.

1946 Des sections éclosent dans les régions et à l'étranger.

1948 L'Association compte 4 600 membres.

1950-1959 L'Association diversifie encore ses activités: service de cours photocopiés; activité de prêts ou de dons; premiers stages étudiants en entreprises proposés; l'Association fournira un appui aux anciens élèves rapatriés d'Afrique du Nord, organise des cocktails annuels, rallyes automobiles, tournois de bridge, dîners...

1961 L'Association emménage au 187, boulevard Saint-Germain.

1966 Le pic de 8 600 membres est atteint.

Mai 1968 Les jeunes diplômés ont vocation à s'investir davantage dans l'Association. La place des diplômés récents au sein du conseil est en effet assurée par l'instauration d'un collège électoral spécial de 10 administrateurs sur un total de 21.

1971 Paul Delouvrier devient président de l'Association. Son entrée en fonction coïncide avec le centenaire de l'École, où il retrouve Georges Pompidou, lui-même alumni et maître de conférences.

1997 La publication de l'annuaire des anciens élèves devient annuelle.

2001 Le premier site web de l'Association est créé. Dorénavant, les services de l'Association sont disponibles en ligne : consultation de l'annuaire, inscription aux manifestations...

2008 L'Association installe ses services dans ses nouveaux locaux du 26, rue Saint-Guillaume, pour renforcer notamment sa synergie avec SciencesPo, située en face.

Le terme « alumni » est adopté pour désigner la communauté des anciens élèves. Popularisée par le monde universitaire anglo-saxon, cette expression latine permet de réunir sous une même bannière tous les diplômés de l'école, toujours plus nombreux à venir de l'étranger, voire à y repartir.

2010 L'Association souhaite accompagner la révolution des réseaux sociaux en se lançant sur Facebook et en gazouillant sur Twitter. Quelques mois plus tard, elle investit aussi le réseau professionnel LinkedIn. Une modernisation payante puisque le réseau d'anciens connectés est un des plus importants en France.

2014 La première garden-party a lieu dans le mythique jardin du 27, rue Saint Guillaume. Elle devient une tradition annuelle, un moment de réunion et de rencontre entre alumni et étudiants.

2015 Lancement du premier *Émile*, le magazine des SciencesPo. Il a pour objectif de mettre en avant les parcours d'alumni et de leur offrir un suivi minutieux de l'actualité, étayé par des analyses de chercheurs, des entretiens, des enquêtes, des portraits...

2016 En complément du magazine papier qui paraît trimestriellement, *Émile Magazine* ouvre également un site internet, sur lequel on peut retrouver des interviews inédites en lien avec l'actualité.

2022 Pour les 150 ans de l'École, la garden-party se tient dans le nouveau campus de SciencesPo Paris, au 1, place Saint-Thomas d'Aquin.

2025 Cette année, nous fêtons les 150 ans de SciencesPo Alumni! Une année de célébrations, inaugurée par un concert dans un amphithéâtre Boutmy complet, le 20 mars dernier.



Jean-Michel Frodon

«Le cinéma permet de penser le monde et sa propre vie»

Auteur de nombreux ouvrages sur le 7^e art, Jean-Michel Frodon a dirigé les *Cahiers du cinéma* dans les années 2000. Ses critiques paraissent notamment dans *Le Monde* et sur Slate.fr. Il a enseigné à l'École des arts politiques de Sciences Po (SPEAP) et est membre du comité de sélection de la chaire Cinéma à la Maison des arts et de la création (MAC).

Propos recueillis par **QUENTIN GASSIAT** (promo 16)

Comment vous a été transmis le goût du cinéma ?

Le premier mode de transmission – le plus évident, même s'il faut s'en méfier – est familial, car mes deux parents travaillaient dans le milieu. Ils m'y ont emmené, m'en ont parlé, des gens de cinéma venaient à la maison... Je suis tombé dedans quand j'étais petit, mais ça n'a pas construit mon rapport au cinéma ; ça m'a permis d'aller voir des films.

Mon véritable rapport au cinéma s'est construit de façon intense dans les salles d'art et d'essai du Quartier latin, à partir de début 1970. On assiste alors à un deuxième mouvement des nouvelles vagues mondiales, porté par une société qu'on pense être en train de changer de façon révolutionnaire.

On voit des films japonais, hongrois, brésiliens, italiens, suédois, qui tous partagent cet élan cinéophile, politique, engagé, intime, tout en explorant le langage cinématographique. Ce moment a

cristallisé pour moi une relation qui ne sépare pas le cinéma du monde, mais qui au contraire, permet d'entrer en contact avec lui.

Après cette première transmission, l'envie d'être un passeur à votre tour s'est-elle imposée ?

Absolument pas. J'adorais aller au cinéma, c'était très important pour moi, j'en parlais beaucoup, mais je ne voulais pas devenir critique de cinéma, car c'était le métier de mon père et je refusais de faire la même chose que lui. J'ai été éducateur pendant 10 ans en banlieue tout en allant voir en moyenne un film par jour et en discutant cinéma avec des personnes qui n'étaient pas cinéphiles. La question du partage éducatif avec des enfants m'intéressait beaucoup, ce que je faisais comme éducateur.

Au fil du temps, vous développez une activité de critique, d'auteur, d'enseignant. Portez-

vous un regard différent sur chacune de ces activités ?

J'ai pu écrire, pour des publics et dans des contextes très différents, des textes de tous niveaux. Je me reconnais assez dans le travail de référence d'André Bazin, selon lequel l'engagement en matière de cinéma peut et doit trouver ses modalités d'expression dans des environnements les plus différents possibles.

J'ai cette intuition vigoureuse que le cinéma permet de penser le monde dans lequel on habite et sa propre vie comme individu. Il le fait pour moi et je vis dans l'idée que ce que je fais contribue à ce qu'il le fasse encore davantage pour d'autres.

Comment avez-vous commencé à enseigner le cinéma à Sciences Po ?

En 1999, alors que je dirigeais la rubrique dédiée du *Monde*, j'avais envie d'un autre rapport au cinéma. J'ai alors créé un think tank, L'Exception, qui se voulait porteur d'une réflexion sur la société par ce prisme.

Sur le conseil d'un ami, je suis allé voir Richard Descoings, qui m'a dit de venir l'organiser à Sciences Po. Peu après, j'ai également commencé à enseigner l'écriture critique, au début sous l'angle de la géopolitique, à partir de mon livre *La Projection nationale* [Odile Jacob, 1998, NDLR].

En 2008, je participe aux réunions préparatoires d'une réflexion menée par Bruno Latour, qui débouche sur la création de l'École des arts politiques (en 2010). Elle ambitionnait exactement ce pourquoi j'étais critique : mobiliser un éventail d'outils pour comprendre le monde dans lequel on vit et éventuellement y apporter quelque chose. Bruno avait parfaitement compris que les arts et



© D. R.

« Grâce à la chaire, il me semble que le cinéma, sous des formes diverses, continue de s'étendre et de se légitimer comme une ressource parmi d'autres pour les activités liées à l'école. »

LE SOCIOLOGUE ET PHILOSOPHE DES SCIENCES
BRUNO LATOUR FUT À L'ORIGINE DE LA CRÉATION DE
L'ÉCOLE DES ARTS POLITIQUES DE SCIENCES PO.



© Thomas Arné

la culture pouvaient être utiles à la science politique.

Pourriez-vous revenir sur la création de la chaire Cinéma ?

Quand s'est esquissée la création de la Maison des arts et de la création, c'est à leur initiative, et sous l'impulsion de Delphine Grouès, qu'ont été créées les chaires. J'étais au courant du processus, qui me réjouissait beaucoup, et je suis allé la voir pour lui proposer d'y participer. L'heureuse singularité des chaires est de rassembler à la fois une personnalité du cinéma, comme Claire Denis ou Mathieu Amalric, des élèves et les responsables de la Maison des arts et de la création, pour prendre le temps, ensemble, de trouver des formats concrets permettant de penser, travailler, agencer des outils au travers d'un projet de cinéma. Grâce à la chaire, il me semble que le cinéma, sous des formes diverses, continue de s'étendre et de se légitimer comme une ressource parmi d'autres pour les activités liées à l'école.

Qu'est-ce qui, selon vous, a justifié l'arrêt de l'École des arts politiques ?

Rien ne le justifie vraiment, mais c'est un effet de la mort de Bruno Latour, qui seul était capable de faire vivre une telle proposition dans l'école. L'École des arts politiques était sans doute trop audacieuse pour le fonctionnement « classique » de Sciences Po. Une de ses caractéristiques était que nos élèves n'étaient pas des élèves de l'établissement, ils étaient recrutés en fonction de profils spécifiques. Nous voulions être à Sciences Po, mais nous voulions faire autrement. Je suis resté le seul à enseigner durant toute la durée de l'École des arts politiques. ■

Déambulations sous *Le Ciel de Tokyo*

Émilie Desvaux a reçu le Prix littéraire des Sciences Po 2025 pour son roman *Le Ciel de Tokyo* (Rivages). Son récit nous plonge dans l'univers de la Gaijin House, une pension bohème située dans le quartier d'Asakusa, à Tokyo, où se croisent les destins de Camille, Flavio et Lénine. À travers une écriture poétique, l'autrice explore les thèmes de l'identité, du déracinement et de la quête de sens dans un Japon méconnu.

Propos recueillis par **LISA DOSSOU** et **LISÉANE SABIANI**

Qu'est-ce qui vous a inspiré l'écriture de ce roman ? Pourquoi avoir inscrit votre histoire à Tokyo ?

Je suis partie vivre là-bas dans ma vingtaine, sur un coup de tête. Très vite, j'ai tissé un lien fort avec cette ville qui m'a tout autant surprise que bouleversée. Le Tokyo dont je suis tombée amoureuse n'était pas celui que j'avais espéré trouver : une image d'Épinal entremêlant des temples magnifiques et des scènes de mangas. Je suis tombée amoureuse de Tokyo un peu comme on tombe amoureux des gens, pas pour ses qualités, mais pour ses défauts.

L'idée de rentrer m'angoissait. Le Japon me manquait d'avance. J'observais des gens qui repoussaient leur départ et qui finissaient par glisser dans une sorte de non-lieu, de non-vie, qui m'inquiétait beaucoup. Cependant, j'avais peur de tout quitter pour retrouver la France, reprendre des études, éventuellement trouver un travail, payer des factures, peut-être me marier, avoir des enfants...

Lorsque je suis rentrée, pour ne rien oublier, j'ai donc commencé à écrire. Pendant plusieurs années, j'ai laissé ce manuscrit de côté. Puis, j'ai travaillé, je me

suis mariée, j'ai eu des enfants. Les années passant, je me suis rendu compte qu'en fait, si je continuais à écrire, je pouvais non seulement retrouver Tokyo mais aussi, d'une certaine manière, retrouver ma jeunesse. L'écriture m'a permis de ressentir à nouveau l'humidité qui colle à la peau, les odeurs, les bruits de la ville. *Le Ciel de Tokyo* aborde ces thèmes : la liberté, la déambulation au cœur d'une sorte de labyrinthe baigné d'une atmosphère couleur mandarine.

Comment avez-vous construit les personnages ? Sont-ils purement fictionnels ou sont-ils le fruit de votre expérience ?

Mes personnages sont en partie inspirés par des voyageurs dont j'ai croisé le chemin au détour de la Gaijin House. Toutefois, la manière dont je les ai construits reste un mystère, c'est le point aveugle de mon travail. Au fond, je pense qu'ils sont tous un peu moi, une partie de mon caractère, même si je me sens très éloignée d'eux. Ce qui m'intéressait surtout, c'était l'idée que ces trois personnages, qui ne se seraient jamais fréquentés hors de la mai-

son, se rencontrent et soient tout à coup liés par l'une de ces amitiés structurantes qui appartiennent à la jeunesse et que rien ne peut défaire tant elles sont puissantes. Camille est une protagoniste spéciale dans la mesure où elle ne dispose pas d'un caractère particulier : c'est un personnage « scaphandrier », dans lequel on peut se glisser pour plonger dans l'histoire.

Camille, Flavio et Lénine se rencontrent par la force du hasard. Croyez-vous au destin ?

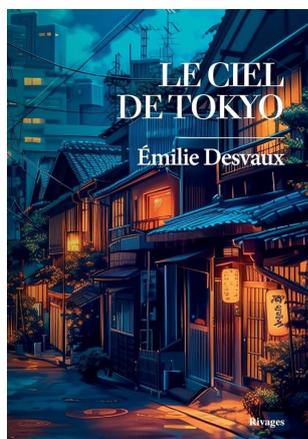
J'y crois raisonnablement ; nous sommes tous un peu multiples. L'Émilie de 12 ans y croit fermement, parce qu'à cet âge-là, on n'a que des certitudes. Celle d'aujourd'hui a suffisamment vieilli pour se rendre compte que le monde est surtout un lieu étrange, difficile à comprendre. J'aimerais croire à un destin qui, pour reprendre les termes de Mallarmé, prend la tournure d'un beau livre, organisé par un esprit qui lui donne un sens, une cohérence.

Si nos vies suivaient une trame comparable à celle d'un roman, ce serait merveilleux : tout arriverait dans un objectif défini. Il n'y aura pas eu un seul instant qui

ne serait pas pensé dans la direction du texte. Dans les livres, dès qu'un personnage tousse, on sait qu'il va être vraiment malade. Sinon, on ne l'aurait pas fait tousser. Dans la vraie vie, certaines choses arrivent sans raison. J'aimerais croire au destin dans mon quotidien comme on fait confiance aux paroles d'un romancier: cela donnerait du sens à tout ce que l'on vit.

Quelles ont été vos inspirations littéraires et cinématographiques pour ce roman ?

L'écriture de ce livre a été nourrie par beaucoup de littérature japonaise, évidemment, mais également de la littérature étrangère. Je m'intéresse de près aux regards portés sur le Japon par des poètes et des romanciers de nationalités diverses. J'ai aussi lu un certain nombre de romans que j'appellerais des romans de l'espace, comme ceux de Patrick Modiano. L'écrivain crée un espace qui prend la forme d'un labyrinthe, au sein duquel un personnage cherche quelque chose. Son livre pose une question: les lieux que nous traversons fonctionnent-ils, finalement, comme des miroirs? Abe Kôbô m'a également beaucoup inspirée; il est par ailleurs cité en



SOIRÉE DE REMISE DU PRIX LITTÉRAIRE, LE 3 JUIN 2025 À SCIENCES PO.

© Sciences Po Alumni

exergue du livre. La musique de son époque est aussi très évocatrice à mes yeux. Dans les années qui ont suivi, il y a le cinéma de Lynch, entre autres. C'est difficile de ne pas être inspirée par des gens dont l'inspiration est à ce point puissante et dévastatrice: on est forcément touché et modifié face à certaines œuvres.

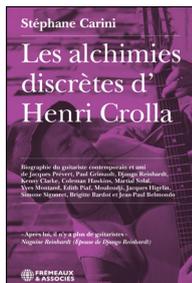
Je me suis aussi beaucoup renseignée sur le quartier d'Asakusa, qui est connu pour être une sorte de petit théâtre de la vie des gens. On y retrouve à la fois des commerçants, des boutiquiers, des sans-abris, des joueurs, des prostituées, des membres de la mafia... C'est de la littérature qui emmène sur le thème du clair-obscur, qui stimule l'imagination. *Éloge de l'ombre* de Tanizaki a été particulièrement inspirant sur ce sujet: ce que font les écrivains, c'est précisément interpréter ce qui n'est pas clair. L'idée que les gens aient pu voyager et s'imaginer très clairement la Gaijin House grâce à mon livre me touche particulièrement, moi qui ai voyagé seule.

Que représente pour vous ce prix littéraire ?

C'était un grand honneur et une grande surprise! J'ai tendance à être complexée par mon travail. Beaucoup de gens cherchent à échapper au quotidien au travers de livres palpitants, qui les projettent dans des situations inimaginables, des histoires d'amour déchirantes, des retournements de situation... Au contraire, dans mes textes, il ne se passe pas grand-chose! J'ai conscience que ça ne convient pas à tout le monde alors, pour compenser, je m'applique beaucoup à offrir un bel objet, avec du rythme pour animer des scènes «banales». Recevoir ce prix, c'est une joie immense. Cela me donne de l'espoir, c'est une sorte de validation de mon travail. Je le prends comme une invitation à poursuivre sur cette voie et j'en suis vraiment reconnaissante.

Je vois ces visages de jeunes lecteurs, tournés vers l'avenir, s'intéresser à mon travail, et cela me touche profondément. ■

« J'aimerais croire au destin dans mon quotidien comme on fait confiance aux paroles d'un romancier: cela donnerait du sens à tout ce que l'on vit. »



LES ALUMNI PUBLIENT

Enquêtes, romans, biographies, essais... Les diplômés de Sciences Po sont nombreux à prendre la plume pour décrypter, à leur manière, les enjeux de notre temps ou à explorer notre histoire. Voici une sélection de leurs dernières publications.

Par **LISA DOSSOU**

Hergé musicien ?

Jean-Jacques Nattiez, Renaud Nattiez (promo 76), PUM, 96 p., 15 €

Et si les bandes dessinées *Tintin* chantaient aussi une mélodie ? À travers une enquête érudite et passionnée, l'auteur met en lumière la richesse sonore des *Aventures de Tintin*, du célèbre air des *Bijoux* à une multitude de clins d'œil musicaux. Il interroge la manière dont Hergé dessine, suggère et fait entendre la musique, tout en esquissant une réflexion plus large sur sa culture musicale, son ambivalence vis-à-vis de l'opéra, et la place du son dans la bande dessinée.

Les Alchimies discrètes d'Henri Crolla

Stéphane Carini (promo 85), Frémeaux & Associés, 240 p., 22 € (29,99 € avec le coffret CD)

Guitariste, poète et chanteur, Henri Crolla a marqué le monde du jazz de son empreinte. Cette biographie délicate rend hommage à cet artiste en revenant sur son parcours avant de revenir sur la réception de son œuvre dans le monde musical. Symbole de la période des Trente Glorieuses, il a animé pendant des années les boulevards parisiens de ses

mélodies aux côtés de ses amis Jacques Prévert, Django Reinhardt et Édith Piaf. Un coffret CD accompagne ce livre, pour une immersion totale dans l'œuvre de Crolla.

Boemelburg. Chef de la Gestapo en France

Gérard Chauvy, Philippe Valode (promo 68), Nouveau Monde, 398 p., 24,90 €

Personnage oublié de l'Occupation, Karl Boemelburg a pourtant joué un rôle majeur dans la déportation de milliers de Français, Juifs et résistants ainsi que dans la protection du maréchal Pétain. Nazi convaincu, c'est un homme brutal qui a profité de sa position pour vivre au-dessus de ses moyens. En retraçant son histoire, les auteurs mettent en lumière le parcours de ce policier violent en décrivant dans le détail son ascension au sein des services de sécurité du Troisième Reich.

Où sont passés nos milliards

Lucie Castets (promo 11), Seuil, 168 p., 14,90 €

Justice, égalité, redistribution. Voilà les trois principes qui devraient guider les politiques budgétaires françaises, selon la fonctionnaire Lucie Castets. L'investissement dans les services publics est essentiel pour maintenir la confiance dans les institutions mais aussi pour assurer le meilleur avenir possible aux futures générations. Aussi, l'autrice fait plusieurs propositions, en faveur d'une redistribution des dépenses publiques, mais aussi de nouvelles sources de recettes pour l'État.

Je dirai malgré tout que la politique est belle

Clément Beaune (promo 04), Stock, 252 p., 20,90 €

Battu dans sa circonscription parisienne à l'occasion des législatives anticipées de 2024, Clément Beaune fait face à la crise politique depuis l'intérieur. C'est pourtant un message d'espoir qu'il transmet ici, s'opposant aux critiques sur la soif de pouvoir des politiques. Ce qui les motive est surtout la chance d'exercer des responsabilités pour agir. Il propose ainsi une série de mesures pour revenir à l'essence même de la politique: le lien entre l'État et ses citoyens.



L'Ours et le dragon. Russie-Chine: histoire d'une amitié sans limites?

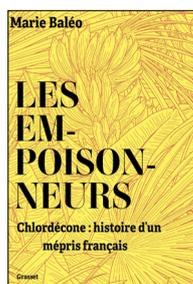
Sylvie Bermann (promo 78), Tallandier, 288 p., 21,90 €

Alors que la Chine et la Russie se rapprochent de plus en plus, alignant leurs positions sur plusieurs sujets internationaux, Sylvie Bermann, ancienne ambassadrice de France à Moscou et Pékin, propose de revenir sur l'histoire de leurs liens. Loin d'être évidente, l'amitié proclamée entre les deux pays est plutôt récente, découlant de l'arrivée au pouvoir de Donald Trump. Elle est en effet incarnée par les dirigeants Vladimir Poutine et Xi Jinping, qui affichent leur entente par le biais d'appels téléphoniques et de rencontres régulières. Pour s'opposer à l'Occident, leur amitié revêt un aspect nécessaire, malgré les contradictions qui ont pu tendre leur relations par le passé.

Les Empoisonneurs. Chlordécone: histoire d'un mépris français

Marie Baléo (promo 13), Grasset, 272 p., 20 €

Le scandale du chlordécone a marqué pour toujours les terres des Antilles. Le pesticide ultra-toxique a en effet été utilisé en Martinique jusqu'en 1993, malgré son interdiction aux États-Unis dès 1970. L'autrice éclaire les raisons de ce retard:



pressions politiques, poids des lobbys, héritages coloniaux. En retraçant la chronologie précise de cette pollution durable, elle met en lumière un désastre sanitaire et environnemental français encore trop méconnu.

Petites Phrases: des microrhétoriques dans la communication politique

Michel Le Séac'h (promo 74), BoD, 364 p., 35 €

Les « petites phrases » rythment la vie politique et marquent l'opinion: ce sont elles que l'on retient des discours et interviews. Michel Le Séac'h en décrypte les rouages et illustre ses propos de nombreux exemples: que révèlent-elles des rapports de forces, des stratégies électorales et de communication? Un guide éclairant pour saisir les ressorts de l'art de la microrhétorique politique.

Vers la macroéconomie moderne

Daniel Scheh (promo 85), Edilivre, 420 p., 23,90 €

Dans cet essai, Daniel Scheh retrace l'évolution de la pensée macroéconomique depuis Keynes jusqu'aux théories contemporaines. Quels sont les éléments que ne prend pas suffisamment en compte la théorie classique? En mettant en lumière l'apparition de nouveaux régimes politiques, il analyse les ruptures intellectuelles et économiques qui les suivent, avec notamment l'émergence du monétarisme et des modèles d'anticipations rationnelles. Accessible



et rigoureux, cet ouvrage éclaire sur les enjeux économiques contemporains tout en passant au crible les controverses sur les politiques économiques et leurs fondements théoriques.

Le Coaching de dirigeants orienté solution

Jérôme Berrard (promo 91), Pierre Millerat, Interéditiions, 192 p., 26 €

Destiné aux dirigeants, DRH mais également aux coaches, cet ouvrage propose une nouvelle façon de concevoir le collectif. Jérôme Berrard et Pierre Millerat, tous deux expérimentés dans le domaine du conseil, mettent au point la méthode ACOS (Accompagnement Collectif Orienté Solution). Le mythe du leader-héros qui résout seul les problèmes appartient au passé. Aujourd'hui, c'est le collectif qui doit primer, pour proposer des solutions et avancer concrètement plutôt que de passer trop de temps sur le diagnostic du dysfonctionnement. Un guide novateur pour mettre en place cette méthode pragmatique et booster la productivité des équipes.